

Procès-verbal
Sixième assemblée régulière du Conseil québécois d'Unifor
Du 25 au 27 novembre 2016
Centre Sheraton de Montréal

Vendredi, le 25 novembre 2016

Ouverture de l'assemblée par Benoit Lapointe, président du Conseil québécois.

Benoît rappelle à l'assemblée qu'il y a des machines pour la traduction de disponibles.

Il souhaite la bienvenue à toutes et tous. Il mentionne que nous avons eu une grosse année depuis novembre 2015. Nous sommes dans la première année de Justin 1^{er}. Nous verrons si au niveau provincial Jean-François Lisée viendra changer la donne. Pour ce qui est de la campagne présidentielle américaine, ce fut quelque chose! Couronnement donc, de Donald 1^{er}. Ailleurs, dans le monde : terrorisme, crise des migrants, montée de l'extrême droite. Tout cela est inquiétant. Côté économie, nous sommes encore sous un régime d'austérité avec un gouvernement corrompu. Nous voyons que nous ne sommes pas à l'abri de la démagogie. On pensait qu'après Harper, les choses auraient été plus faciles. Hélas, il reste beaucoup de travail à faire. Plus que jamais, la politique vient nous bousculer. Il faut prendre part à ce qui se passe, tout en évitant le piège de l'étroitesse d'esprit. Or, il semble plus facile de trouver des coupables que des solutions. Le Conseil québécois est l'endroit où l'on peut participer à l'action politique et sociale et améliorer les choses. Le monde en a bien besoin en ce moment. Toutes et tous sont encouragés à prendre part aux discussions lors de ce congrès.

Unifor a grandi, a pris de l'expérience. Il est devenu l'un des joueurs les plus importants, tant au niveau canadien que québécois. Depuis le début de son mandat, Benoit a eu le privilège de prendre part à cette aventure, il remercie tout le monde de lui en avoir donné l'occasion.

À venir au cours du congrès : élections, débats, moment pour discuter des résolutions à amener au congrès de la FTQ. Aussi, un invité qui fait partie de l'actualité politique, Jean-François Lisée, viendra nous aider à voir comment se libérer des libéraux.

Annonces :

- François Arsenault rencontrera à la pause les membres qui participent au conseil pour la première fois afin de leur en expliquer le fonctionnement.
- Nous avons droit à 5 minutes par intervention
- Il y a un accès aux micros pour les personnes à mobilité réduite ou avec un handicap
- Nous sommes enregistrés pour la prise de note du PV et filmés afin de faire un petit montage. Souriez!

Point 1

Un moment de silence est demandé pour se rappeler des membres décédés depuis le dernier conseil.

Point 2

Recommandation pour accepter les sections locales délinquantes. Après vérification, il ne semble pas y avoir de sections locales délinquantes pour le moment.

Point 3

Présentation des membres de l'exécutif du Conseil québécois :

- Renaud Gagné, Directeur québécois
- Sophie Albert, Vice-présidente
- Jean Simoneau, Trésorier
- Cathy St-Amand, Secrétaire archiviste
- Alain Sévigny, Membre directeur
- François Arsenault, Membre directeur
- René Émond, Membre directeur

Point 4

Nicole Jacques, présidente de la section locale 2609-Unité du Centre Sheraton, vient saluer les membres. Elle et son équipe du Sheraton Montréal sont heureux d'accueillir le congrès. Elle rappelle combien il est important d'encourager les membres d'Unifor. Pour ceux et celles qui couchent à l'hôtel, svp ne pas utiliser les plans verts (le petit carton vert), car ce plan coupe du travail aux préposés.

Point 5

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Nicolas Montagne

Aucune question/discussion

ADOPTÉ

Point 6

Sophie Albert lit la déclaration anti-harcèlement. Diane Mimeault et Alain Portelance sont les responsables des plaintes pour la durée du conseil.

Point 7

Présentation des invités par le président

Benoît accueille :

- Yves Guérette, directeur de la foresterie, qui siège sur le comité National
- Marc Rousseau des communications
- Luc Desnoyers, ancien directeur québécois
- Jenny Ahn, présidente des membres au Sheraton
- Michel Thibault du Conseil québécois des retraités.
- Robert Dean
- Hassan Yussuff

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux groupes qui se sont joints à Unifor, en particulier à la section locale 6002, Bell Mobilité, représentée au Conseil par Jessica Chavon.

Point 8

Cathy St-Amand fait le rapport de présences pour le 25 novembre.

48 232 lettres de créances ont été envoyées par le directeur québécois à 223 sections locales et il a reçu 223 lettres de créances provenant de 137 sections locales du Conseil exécutif national et du Conseil national des travailleuses et travailleurs retraités.

- 144 délégués (La délégation est représentée par 19 femmes et 125 hommes)
- 45 sections locales (Le conseil exécutif national et l'exécutif du conseil national des travailleurs et travailleuses retraités est inscrit au conseil)
- 23 représentants nationaux et 22 délégués spéciaux avec droit de parole, mais sans droit de vote
- 17 suppléants
- 4 invités
- 51 observateurs
- 8 membres du personnel

Soit 41 femmes et 227 hommes pour un total de 268, avec 15,2% de femmes et 84,8% d'hommes.

Rappel : Il y a sur les tables des macarons du 25 novembre, Journée contre la violence faite aux femmes. Tous sont invités à le porter. Comme à chaque conseil, des boîtes sont placées pour que ceux et celles qui n'utilisent pas leurs produits de toilette qui pourraient être utiles pour des femmes en maison d'hébergement puissent les déposer. Les produits seront remis à une maison d'hébergement de la région.

Point 9

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Proposé par Steve Lussier

Aucune question

ADOPTÉ

Point 10

- Rapport du directeur québécois

Le président invite Renaud Gagné, directeur québécois, à présenter son rapport.

Dans son rapport, Renaud revient sur :

1 Les conflits depuis le dernier conseil.

- Delastek : Ça fait déjà 20 mois que c'est en cause. Ces gens sont encore debout. Cet employeur est intraitable. Une commissaire, madame Bédard, a décidé que ce serait l'employeur qui allait déterminer à quel moment prendra fin la recherche et le développement. « Recherche et développement » ne fait pas partie de l'accréditation. Le litige se trouve à savoir à quel moment on passe d'A à B. Unifor a proposé que ce soit le client (Bombardier, Bell hélicoptère) qui décide du moment où la pièce est acceptée (qu'elle répond à ses besoins). L'employeur soutient de son côté que c'est à lui de décider. On a fait plusieurs prototypes. Renaud remercie Fred Wilson et les sections locales, les représentants et

représentantes nationaux. Des campagnes ont été menées dans toutes les expositions sur l'aérospatial en Amérique du nord. Il a été proposé aux acheteurs de pièces de ne pas aller vers Delastek qui ne respecte pas ses employés. L'employeur a osé dire à un journal local qu'Unifor n'était pas disponible à la table des négociations. Une convocation a été demandée au médiateur en chef. Du côté de Delastek, c'est le silence complet.

- S.L. 698 comptoir de permis automobiles : La section locale a réussi à obtenir un bon rattrapage dans les négociations.
- Ipex : Lock-out du 16 mai au 15 août. Difficile à régler, mais il y a eu la soumission d'une hypothèse de règlements et la section locale a obtenu de bons gains par la conciliatrice.
- Jubilant/section 197 : Grève du 19 juillet au 2 août. Négociations difficiles, mais obtention de bons gains au niveau normatif et monétaire. La classe CEP a été obtenue (qui n'existait pas dans ce groupe-là).
- Comfort-Inn Trois-Rivières-761 : Grève du 30 juillet au 22 août. Négociations pas évidentes. L'employeur est chinois et ne connaissait pas les lois et règles québécoises. Sylvain Martin a participé à ce dossier. Une belle solidarité s'est développée.

2 Les négociations en cours :

- Bombardier : Félicitations au comité « Entente de principes ». L'entente vient d'être conclue. La recommandation de l'acceptation de la convention collective se fera dimanche lors de l'AG.
- Bell : Ça piétine depuis septembre. Le groupe de négociations a décidé de faire appel à la conciliation à suivre.

Négociations plus ardues :

- Rétabec : Il y a 3 unités d'accréditation. Une en Mauricie (168), opérations forestières (2850) et scierie à Port Cartier (28). On est à la croisée des chemins. L'employeur veut une convention collective de 8 ans, veut investir 100 millions dans une usine qui utilise de la fibre de bois pour faire de l'essence. Convention fermée de 8 ans. Normalement, il y a un règlement modèle (pour l'industrie du sciage). Dans ce cas-là, l'employeur est le seul à ne pas l'avoir donné, donc risque de conflit pour 350 personnes sur la Côte-Nord.
- S.L. 1362-Nova Bus à St-François-du-Lac : Félicitations au comité de négociations. Plusieurs améliorations obtenues: bonification des droits syndicaux, préavis de mises à pied améliorée, la clause de CEP passe de 1 sous à 3 sous. Convention collective de 3 ans, augmentation de 2% par année et 4% pour les soudeurs, temps supplémentaire bonifié, ainsi que le régime de retraite.
- Goodfellow -299 : C'est une première convention collective. Le groupe a été accrédité en janvier 2016 et 240 nouveaux membres en septembre 2016. Bonnes conditions de travail. L'employeur a accepté que soit installé un drapeau de 1810 devant l'usine, du jamais vu! Ajustement de 3% rétroactif. Les échelles de salaire étaient inégales, certains gagnaient beaucoup plus que d'autres, ce fut rétabli. 17 congés au lieu de 13, temps double, etc. 80 membres (d'agences) ont été récupérés et feront partie de l'unité de négociations. Il y a un autre petit groupe à Trois-Rivières pour qui la convention sera la même. Un autre groupe de Goodfellow à Québec est encore à syndiquer.
- Indorama-2005 : Fait partie du secteur de l'énergie, couvert par la PNE, ont obtenu un important rattrapage salarial, c'est pourquoi ça diffère du règlement modèle. Industrie qui fabrique des acides pour aller dans les produits synthétiques. 85 membres
- Usine de panneaux à La Sarre en Abitibi : Industrie du secteur des pâtes et papier, convention modèle de 4 ans, 20% d'augmentation/année. Investissements de 12 millions. La prolongation est conditionnelle aux investissements.
- Programme national de l'énergie : Entente-modèle ratifiée avec la convention de la compagnie Suncore. D'autres groupes sont en négociations. Contexte pas facile. Avec un baril de pétrole à 40\$, dans le secteur de l'extraction, certaines raffineries ont fait de gros profits. Au fil des ans, le règlement-modèle a toujours servi les intérêts de l'ensemble des membres. Compte tenu des circonstances, c'est

un excellent règlement. Obtention du CEP à 5 sous et le fond « Communauté canadienne » de 3 sous, ainsi qu'une lettre d'entente sur la sécurité d'emploi. Certains pourraient dire que ce n'est pas suffisant, mais à ce stade-ci, il ne serait pas souhaitable de remettre en question le système du règlement-modèle établi pour le programme national de l'énergie.

- Thurso : La compagnie devait faire un paiement de 42 millions. Elle perdait beaucoup d'argent (45 millions/année). Les négociations ont dû être faites en plein été. Dans cette négociation, si une convention collective était satisfaisante, un investisseur venait compenser pour 42 millions. Le régime de retraite proposé quand l'entreprise a redémarré a été instauré pour que disparaisse éventuellement le régime à deux vitesses. Il y a eu un autre investissement depuis. Félicitations au comité de négociations qui a réussi à aller chercher le règlement-modèle. À voir les investissements, il semble que l'usine soit là pour longtemps.

3 Législation :

À compter du 1^{er} janvier 2017, le RVER (régime volontaire d'épargne-retraite) sera obligatoire. Les employeurs devront le mettre en place. Unifor souhaite des régimes à prestation déterminée, mais aux endroits où ce ne sera pas possible, il invite à privilégier les outils du Fonds de solidarité, parce que celui-ci est reconnu pour jouer le rôle d'un régime collectif. Donc, plutôt qu'aller dans une caisse populaire ou une compagnie d'assurance, utiliser les outils du Fonds.

Première recommandation : Bien qu'Unifor privilégie les régimes de retraite à prestation déterminée ou tout autre régime d'épargne collectif, lorsque nous sommes dans l'impossibilité d'obtenir un tel régime, mais que nous avons d'autres choix que d'implanter un RVER, il est recommandé que les sections locales favorisent les outils offerts par le Fonds de solidarité en alternative.

4 Actualités syndicales :

- Accord sur le bois d'œuvre : Si l'on se fie aux dernières nouvelles, ça ne va pas très bien. Du côté américain, ils vont reprendre les hostilités. Donc, ça veut dire que s'ils déposent une plainte, une analyse pour savoir si les entreprises québécoises ont une sorte de subvention indirecte, cela va causer un problème dans six mois; des taxes et des quotas seront imposés pour nuire à l'exportation. Le 18 octobre dernier, il y a eu une conférence de presse avec le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (Luc Blanchette) et la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (Dominique Anglade). Ils ont annoncé que le gouvernement du Québec allait embaucher Raymond Chrétien (à 750\$/heure). Ce dernier a une bonne connaissance de l'appareil gouvernemental autant au Canada qu'aux États-Unis (il a été diplomate longtemps). De plus, à la table des négociations pour le fédéral, il faut qu'il y ait un consensus dans les propositions. Actuellement, l'ouest canadien n'est pas au diapason avec le Québec. Les forêts ne sont pas les mêmes. Ils ont le marché asiatique et leurs compagnies forestières ont acheté des scieries aux États-Unis. Bref, ce qu'ils n'ont pas de la main droite, ils l'obtiennent de la main gauche. Les taxes et quotas ne les inquiètent pas trop. On espère que Monsieur Chrétien nous aidera à développer un consensus. Le régime forestier est particulier au Québec. Avec Trump, la situation est inquiétante.
- Coalition sur le bois d'œuvre : Ça comprend beaucoup de gens : des chambres de commerce, le monde municipal, le monde syndical, les entreprises gouvernementales. Beaucoup de travail a été fait depuis le mois de juin pour faire pression et faire avancer ces négociations. Félicitations à l'équipe qui a rencontré la ministre Freeland à Jonquière. Il y avait des représentants de l'aluminium, du papier

supercalandré et des scieries. Il a été rappelé que l'industrie du bois d'œuvre représente 60 000 emplois au Québec.

- Forum Innovation Bois : Le gouvernement du Québec a mis cinq chantiers en place au printemps dernier (pâtes et papier, bioénergie, etc.). Un des gros problèmes du secteur est la rétention de la main-d'œuvre. Les travailleuses et travailleurs étaient absents du forum. Comment discuter des nouveaux produits si les travailleurs ne sont pas présents? Il a fallu insister auprès de la ministre Anglade. On a finalement été invités, mais on n'a pas participé aux chantiers. Au terme de cette journée, l'industrie a produit un plan ambitieux contenant plusieurs bonnes idées (plusieurs dans les nouveaux marchés), mais la problématique de la main-d'œuvre demeure. D'ici les trois prochaines années, il manquera au Québec 15 000 travailleurs pour combler les postes. Ce secteur représente 15 milliards de revenus, 10% du secteur manufacturier, 40% des exportations. Renaud souligne le décès d'un militant, Régis Tremblay, pompier forestier, décédé au travail.
- Campagne de pressions contre la disparité dans les régimes de retraite : Problèmes avec Brault et Martineau qui avaient mis les travailleurs en lock-out en menaçant de fermer (217 emplois). La loi sur les normes du travail, suite à une décision de la cour Suprême, a décidé que les régimes de retraite ne faisaient pas partie du salaire. Donc, cette campagne dénonce les disparités. Les jeunes libéraux sont du même avis, alors on s'est associés à eux pour faire une conférence de presse. Le Conseil général des libéraux (12 et 13 novembre) a adopté une résolution en ce sens. Couillard est lié par cette résolution et doit modifier la loi pour y inclure les retraites. Si cette loi avait été créée avant, bien des problèmes auraient été évités. On espère que ça se concrétisera d'ici 2018.

Seconde recommandation : Il est recommandé que les sections locales et le Conseil québécois d'Unifor appuient la campagne afin que le gouvernement québécois, dirigé par le parti libéral, donne suite à son engagement en adoptant une modification à la loi sur les normes du travail pour rendre illégales les clauses de disparités salariales dans les régimes de retraite.

- Campagne pour le salaire minimum à 15\$: Beaucoup vue dans les médias. Belle participation des gens de Montréal, gens de Delastek, représentants nationaux. Sera discuté au congrès de la FTQ. Visiter le site www.minimum15.quebec pour obtenir plus d'information.
- Campagne « Chaque vie compte » : C'est prioritaire et elle tire à sa fin. Demain, Jean-François Lisée sera ici et la pétition lui sera remise. Malgré les 52 000 membres, il y aura finalement moins de 10 000 signatures. Le simple petit geste de signer une pétition peut faire toute la différence. Il faut trouver un consensus pour apporter une modification à la loi. Seulement 20% des travailleuses et travailleurs ont la protection de prévention au Québec depuis 35 ans, on a du retard à rattraper.
- Colloque sur l'action politique à Trois-Rivières : Organisé par le comité d'action politique qui a réuni environ 30 participants. Très bon colloque. Pierre Curzi, ex-député, est venu expliquer l'importance de rencontrer son député et d'exercer des pressions.
- Congrès d'Unifor : Un grand succès. Sûrement un des congrès les plus importants auquel Renaud a participé. Cependant, quelques résolutions n'ont pas été traitées, par manque de temps. Il assure que lorsqu'on des résolutions sont transférées au Conseil exécutif national, celui-ci peut corriger du texte (des technicalités qui ne changent pas l'application d'une résolution). Par contre, ces résolutions modifiaient les statuts et le Conseil exécutif n'a pas le pouvoir de les modifier. Les sections locales qui les auraient présentées seront avisées qu'elles pourront les reprendre au prochain congrès et elles seront traitées en priorité.
- Congrès de la FTQ : Du 29 novembre au 2 décembre. 120 résolutions sur la table. Enjeux majeurs : lutte contre les inégalités sociales et les changements climatiques.

- Journée nationale de commémoration d'action contre la violence faite aux femmes : Rappeler la Polytechnique et aussi la triste histoire qui se passe à Val-d'Or (plaintes de femmes autochtones). Aucune plainte n'a été retenue, c'est surprenant et inquiétant. On ne sait pas ce qui va se passer au niveau provincial avec ça.
- Consultation fédérale en matière d'accessibilité : Il y en a eu deux au Québec. Sylvain Martin y a participé avec les gens de la section locale 6003 et des gens de Montréal (sections 2002 et 6001). Aller au site www.canada.ca pour émettre des commentaires.
- Mise à jour économique du gouvernement libéral : Annonce d'un surplus de 2 milliards et d'un réinvestissement au niveau de la santé (100 millions sur un budget de 38 milliards). Ils ont aussi réinvesti 10 millions dans les universités (sur un budget de 5 milliards). Bref, il faudra se débarrasser de ce gouvernement en 2018.
- Espionnage des journalistes : Où s'en va la démocratie et le 4^e pouvoir? Marie-Ève Maillé, chercheuse, a fait une enquête suite à un recours collectif contre le promoteur d'un parc éolien, pour vérifier les effets sur la santé. Les avocats de la compagnie ont demandé d'avoir la liste des participants, ainsi que les questionnaires et les entrevus. Une juge leur a donné raison. Madame Maillé conteste afin que ses sources et la confidentialité soient protégées.
- 2 projets de loi :
 - 104 : demande aux concessionnaires automobiles d'augmenter le nombre de voitures électriques. Cette loi a été adoptée. Ça nous ramène à la notion de transition juste et équitable.
 - 106 : politique énergétique pour 2030, réduction de 40% du pétrole, augmentation de l'énergie renouvelable, etc. Sans une transition planifiée par l'État, il existe un réel risque que ça mène des gens au chômage. Qu'est-ce que le gouvernement entend faire pour éviter que les coûts de transition ne soient pas entièrement assumés par les travailleuses et les travailleurs du secteur le plus polluant? A-t-on prévu des programmes de formation, du soutien au revenu, l'adaptation au marché du travail? Quelles stratégies pour créer de l'emploi de qualité partout au Québec?
- Rio de Janeiro : Renaud a été responsable de la délégation. Industrial (syndicat international affilié, dont fait partie Unifor, 50 millions de travailleuses et travailleurs du secteur minier, de l'énergie et manufacturier de 140 pays). Fusion créée à partir de trois organisations en 2012. Sa mission est de consolider le pouvoir syndical et de défendre les droits syndicaux. Lors de ce congrès, il y a eu l'élection d'un nouveau président et établissement d'un plan d'action contenant cinq éléments, dont défendre les droits des membres et consolider le pouvoir syndical. Il y a une multitude de petits syndicats, peut-on les regrouper? C'est ce qui a été fait au Québec en créant Unifor. Jerry fait partie de l'exécutif de l'Amérique du nord et sa suppléante est Lana Payne. D'ici 2020, ils veulent augmenter la participation féminine à 40% et que lorsqu'il n'y a que deux délégués, que ce soit un homme et une femme.

-Accords commerciaux / PTP : Selon Trump, ça n'existe plus. C'est toujours la même problématique dans ces accords. Ce qui est dérangeant, c'est quand les pays perdent leur souveraineté. Quand les entreprises ne respectent pas l'environnement et qu'une loi les brime, ils poursuivent les gouvernements. La CSI (confédération syndicale internationale) a indiqué que concernant le commerce des services qui se discute en cachette et tente d'éliminer des règles contraignantes, ça pourrait aller aussi loin que d'accepter que des travailleurs étrangers des télécommunications soient traités selon les lois de leur pays d'origine au détriment de nos lois.

Renaud souligne la participation de trois personnes au lobby (Philippe, Hugues et Daniel Leblond) qui ont contacté les sections locales pour les informer sur le PTP et sur pourquoi ce n'est pas bon pour le Québec.

-Recrutement : Bravo à toute l'équipe. Une demande d'accréditation a été déposée cette semaine au Saguenay. Maintenant 680 potentiels nouveaux membres. En espérant les réunir sous le chapeau d'Unifor.

-Éducation : Le dernier journal avec un encart qui parle des campagnes a été envoyé. En 2014-2015, Unifor est passé de 113 à 143 formations et de 1622 à 2308 personnes formées. Il a été demandé à Serge et à son équipe de prendre 30 minutes lors de chaque formation pour présenter toutes les campagnes. Il y a aussi un questionnaire servant à vérifier si les membres sont au courant des campagnes et par qui ils l'ont appris, afin de s'adapter pour que l'information circule. Ces moments serviront aussi à faire signer des pétitions. Beaucoup d'efforts seront faits à ce niveau et les sections locales sont invitées à en faire la promotion. 10 000 membres ont la clause CEP à 3 sous. Il y a des centres d'éducation, il faut en profiter.

-Programme familial : des documents vont se rendre aux sections locales en décembre. C'est important pour la relève, chaque section qui délègue des gens va aider à la diffusion pour avoir de nouveaux adhérents.

-Services spécialisés SDAT : 13 nouvelles sections locales y ont adhéré. 336 interventions. Les interventions sont surtout en conciliation où l'employeur est amené à reculer (ou il se désiste). C'est un service très apprécié des sections locales.

-FRSQ : Les membres de l'équipe sont : Étienne Lafleur (avocat, coordonne les arbitrages), Normand Naud, Patrice Salam (représentant temporaire) et Sylvie Corbeil (adjointe administrative pour la gestion des dossiers). On compte 129 sections locales, 306 unités d'accréditation, donc 340 dossiers actifs à l'arbitrage.

-Site internet : Il y a une section « communiqués de presse », les membres peuvent y entrer leur adresse et ils recevront les communiqués automatiquement, ainsi que le journal. En espérant que l'information se rende le plus possible aux membres de la base.

Mot de la fin : Sincères remerciements pour tout le travail effectué jour après jour et qui fait la différence. Chacun des membres est individuellement qu'une partie d'un grand mouvement et Renaud est très fier d'agir à titre de directeur québécois d'Unifor à leurs côtés. Ainsi, il salue les dirigeantes et dirigeants des sections locales, les militantes et militants, les représentantes et représentants nationaux, les adjointes et adjoints administratifs pour leur travail et leur engagement à faire d'Unifor un grand syndicat qui fait la différence.

Point 11

Benoît informe qu'il faudra inverser deux items de l'ordre du jour pour des raisons logistiques.

Annonces :

-Il y aura un caucus des femmes et des élections ce soir après l'ajournement.

-Francine Bourré du conseil régional de la FTQ Outaouais sera à la porte lors des pauses pour vendre des billets au profit de Centraide Outaouais

PAUSE

Point 12

- Allocution de Jerry Dias, président d'Unifor

Jerry remercie d'abord les interprètes pour l'incroyable travail qu'ils sont sur le point d'effectuer, ainsi que les Canadiens de Montréal qui sont en première position, sachant que son équipe, les Leafs de Toronto sont encore au dernier rang! Au nom de Marc, Yves, Benoit et de l'exécutif national, salutations et merci de l'accueillir. Félicitations au mouvement syndical du Québec pour les manifestations, la campagne qu'il mène pour lutter contre Couillard et son programme d'austérité et sa lutte pour le salaire minimum à 15\$/heure. Couillard ne semble pas comprendre qu'il y aura un salaire minimum à 15\$ à NYC, en Californie, à Washington, en Arizona, en Alberta, etc. Il lui faut comprendre que ce salaire minimum sera pour toutes les provinces du Canada et il est extrêmement important que le Québec soit en tête du peloton.

Comme Renaud l'a dit plus tôt, il y a un projet de loi important qui a été avalisé il y a deux semaines au Québec, où l'on parle d'éliminer les ententes discriminatoires où il y a des régimes à deux vitesses. C'est en fait un projet de loi très progressiste qui a fait l'unanimité des voix, mais c'est seulement parce que le mouvement syndical du Québec les y a obligés.

Félicitations au service du recrutement pour la victoire formidable en septembre d'avoir recruté les travailleuses et les travailleurs de Bell Mobilité. On a mis un pied dans la porte, à présent il faut la défoncer. Il faut syndiquer tous les travailleurs non syndiqués de Bell d'un océan à l'autre. Bravo aux membres de la 2009, les grévistes de Delastek, sans convention depuis 18 mois, mais qui tiennent bon devant Claude Lessard, cet idiot de propriétaire. La campagne menée, pas seulement au Québec, mais aux États-Unis a bien démontré aux clients combien Delastek est méprisant à l'égard des membres d'Unifor. En rencontrant les clients et en faisant pression sur eux, tout est fait pour avoir raison de cette impasse. La seule façon de trouver une solution est de passer à l'action, d'intervenir auprès de leurs clients. Ils doivent comprendre que s'en prendre à un petit nombre de membres d'Unifor c'est s'en prendre à l'organisation entière.

Félicitations à l'équipe des négociations, le gros du travail, c'est la négo. De bonnes conventions ont été signées avec Nova, Gemtech, Bombardier, Indorama, Papier Résolu, etc. Voilà qui en dit long sur le leadership de Renaud, des adjoints, des permanents et bien sûr de toutes les dirigeantes et tous les dirigeants locaux qui vont chercher la confiance des membres. Jerry ira travailler avec la section 510 (Pratt&Whitney), dont la date butoir est le 8 décembre.

Enjeux importants pour Unifor : Jerry siège à plusieurs conseils d'administration, dont un abri pour femmes à Halton. Ce centre est toujours complet, et ce qui le blesse profondément est de voir les berceaux dans cette maison. Ceci le motive à trouver des solutions à la violence faite aux femmes. Par exemple, lors de son entrée au NPD, Madame Jansen, une conservatrice qui s'était présentée à la chefferie du parti conservateur et qui a fini par changer de parti pour aller vers le NPD, a raconté à l'Assemblée législative d'Alberta comment on l'a qualifiée : traîtresse, chienne, scandale pour l'Alberta, niaiseuse blonde inutile, que bonne pour retourner à sa cuisine ou avec les transgenres, etc. Jerry s'entretient avec plusieurs politiciennes et elles lui ont parlé de leurs défis en tant que femmes. Elles sont méprisées par d'autres politiciens, leurs pairs. Il faut regarder ce qui se passe avec le système électoral. Il existe un groupe de femmes, Voies égales un groupe multi-partisan qui encourage les femmes à se présenter en politique. C'est important parce que plus de 50% de la population sont des femmes et qu'il n'y a que 28% de femmes à Ottawa. Le pays serait meilleur si plus de femmes étaient présentes sur la scène politique. Pensez-vous par exemple qu'on aurait à attendre aussi longtemps pour obtenir une commission d'enquête sur les femmes autochtones s'il y avait plus de femmes à Ottawa? Pensez-vous qu'on aurait autant d'embuches pour trouver des solutions pour mettre fin à la violence faite aux femmes? Ne croyez-vous pas que le pays pourrait bénéficier des garderies que vous avez au Québec?

Élections chez nos voisins du sud : Sans dire qu'Hillary Clinton a perdu parce qu'elle est une femme, il n'y a aucun doute qu'il ne manque pas de sexisme aux E-U. Alors, si on analyse ce qui s'est produit, d'un côté, Hillary Clinton, académicienne, politicienne, ancienne secrétaire d'État, brillante; et de l'autre, Trump : raciste, sexiste, avec une campagne scandaleuse, qui se fait élire. Il a parlé d'agresser des femmes. Pourtant, des femmes ont

voté pour lui. Des immigrants ont voté pour lui. Un sondage démontre que 30% des tous les délégués syndicaux des E-U ont voté pour lui. 43% des travailleurs syndiqués du Wisconsin ont voté pour lui, 40% au Michigan, 53% en Ohio. Les gens sont enragés, ils ont eu deux Bush, deux Clinton, ils en ont assez de l'*establishment* qui n'a pas servi les intérêts de la classe ouvrière. Les hommes blancs cols bleus ont voté pour le changement, quel qu'il soit. Les extrémistes arrivent au pouvoir, malgré que Clinton ait eu 2 millions de voix de plus que Trump. Elle a eu plus de votes que JFK, Nixon et Obama en 2012. Pourtant, Trump qui parle d'un système « pipé »! Au Canada, 10 ans de Harper sans qu'il n'ait jamais remporté plus de 38% du vote populaire. On sait donc ce que c'est d'habiter un pays où la majorité n'a pas élu le chef, mais où c'est une minorité qui prend le pouvoir. Une minorité d'extrême droite. Ce qui va se passer quand il nommera des juges à la cour Suprême n'est pas rassurant. Il y aura des lois sur le « droit au travail ». Il a dit en campagne que le droit au travail est bon parce qu'on n'est pas obligés de payer de grosses cotisations ou salaires, que le peuple a une marge de manœuvre. Mais ce sont les entreprises qui ont la marge de manœuvre dont elles ont besoin. On a vu l'appui syndical le moins soutenu à l'égard des démocrates depuis 20 ans. Parce que les démocrates ont abandonné les travailleurs. Ils n'ont pas lutté lorsque les gouvernements dont ils font partie ont adopté des lois pour entériner des accords commerciaux ridicules. Les gens ont voulu entendre Trump. Trump est contre le PTP et là-dessus il a raison. Unifor est contre aussi.

Cet accord s'intéresse aux investisseurs et non aux travailleurs. Il donne aux investisseurs le droit d'intenter des procès aux gouvernements s'ils veulent mettre des lois qui visent les intérêts de la population. Cet accord augmente le prix des produits pharmaceutiques, affaiblit les assises manufacturières, a des effets néfastes sur l'industrie aérospatiales, etc. Ainsi, quand quelqu'un comme Trump dit à la classe ouvrière qu'il va la débarrasser de cet accord commercial, les gens sont d'accord avec lui. Il a aussi raison sur l'ALENA, qui a amené un déficit dans le secteur manufacturier. Tous les politiciens qui disent que ces accords sont bons pour leur pays mentent, c'est de la foutaise. Il est temps de faire appel à un négociateur pour régler le conflit du bois d'œuvre. Le Canada a 30% du marché américain et ces derniers veulent réduire notre part autour de 22%. Ils n'aiment pas l'idée que les forêts canadiennes soient contrôlées par le gouvernement, alors qu'aux E-U c'est par le secteur privé. Ils veulent s'ingérer dans la souveraineté canadienne. Pour tenir tête, ça prend un gouvernement qui se tient debout et qui a une colonne. Les E-U veulent les ressources du Canada, ils en ont besoin. Le Canada n'a pas à se présenter à la table des négociations avec un complexe d'infériorité. On a un pouvoir, on a des leviers, il faut s'en servir. Trump va vouloir montrer à tous combien il est un dur à cuire. Ce sera sa première lutte. Il nous faut l'accoler au pied du mur. On ne peut pas sacrifier notre souveraineté juste pour avoir une belle relation avec Donald Trump. Renaud et Jerry devraient négocier cet accord sur le bois d'œuvre, le travail serait mieux fait!

Jerry se rappelle de l'époque de l'ALENA et du grand mensonge de Mulroney, voulant que les travailleurs mexicains aillent bénéficier de cet accord. 25 ans plus tard, un travailleur mexicain de l'automobile gagne 3 ou 4\$ de l'heure. Les normes du travail sont moindres de ce qu'elles étaient avant l'ALENA. Selon certains, il y aurait une belle classe moyenne florissante au Mexique. Personne ne sait pas où elle se trouve! Alors, lorsque Trump dit que les politiciens sont des menteurs, nombreux sont ceux qui sont d'accord, surtout qu'il a fait campagne en disant qu'il n'est pas un homme politique, mais un rassembleur. Mais que se passe-t-il depuis les élections? On remet en cause les droits des femmes, on voit une montée des néo-nazis, une rhétorique antimusulmane, etc. Cette tendance va se répandre au Canada. On ne va pas accepter ça ici. On veut construire un pays, pas le démanteler.

Il y a quelques semaines, Jerry s'est retrouvé devant le comité permanent sur la réforme électorale. Il semblerait que ces jours-ci, ça fasse du surplace avec les libéraux. Les conservateurs membres du comité ont dit qu'une réforme électorale n'est pas possible sans qu'il y ait un référendum. Pourtant, ils ont été au pouvoir pendant 10 ans et n'ont jamais voulu faire de référendum sur la question. Ils savent très bien que si on opte pour une proportionnelle, il n'y aura plus jamais de gouvernement conservateur majoritaire. Devant ce comité, Jerry a

mentionné que les conservateurs sont des idiots, mais il a aussi dit aux libéraux qu'ils ne font pas ce qu'ils disent. Une partie de leur plate-forme électorale portait sur la représentation proportionnelle.

Les membres d'Unifor vivent l'ALENA depuis 89 jours (3 mois). Le comité de négociations et Jerry étaient à Toronto pour demander aux trois grands fabricants automobiles d'épargner l'industrie. Il faut se rappeler de Bromont, des membres à Ste-Thérèse, aux emplois perdus (plus de 50 000 emplois liés au secteur automobile et 3 millions d'emplois tributaires). GM voulait fermer l'usine d'Oshawa (là depuis 100 ans). C'est comme s'ils fermaient une collectivité. À Windsor et à Brampton aussi les risques de fermeture d'usines sont présents. Le syndicat a décidé de choisir le contrat type avec GM parce que c'est le pire de trois. GM a dit qu'il n'était pas question de discuter à moins d'avoir une convention collective ratifiée. Il y a quatre ans, il y a eu des négociations avec GM. Ils ont ensuite décidé de fermer l'usine de camions, alors cette fois-ci il a fallu s'y prendre autrement, en s'attaquant au pire dès le départ. Une fois que GM eut accepté que recommence la production des pick-up, ce fut une victoire. Ce sera la seule usine au nord qui construira des voitures et des camions. Obtention d'un investissement pour un atelier de peinture à Brampton et pour un nouveau programme de moteurs à Windsor. Aucune usine ne va fermer. Le message concernant les trois grands constructeurs de Détroit est « si vous êtes prêts à vous battre, on peut gagner ». On est prêts à une bataille similaire avec Bell. Les membres méritent de reprendre le terrain qu'ils ont perdu ces dernières années (parce que Bell s'est mis à créer des petits Bell -les baby Bell). Avec les membres il est possible de se battre.

Finalement, le gouvernement fédéral des libéraux se présentait comme les voies ensoleillées. Sauf qu'en ce moment il s'agit plutôt de voies tempétueuses. Jerry est inquiet quand il écoute Morneau, le ministre des Finances, parler des jeunes en disant qu'ils ont besoin de s'habituer aux emplois précaires. D'où sort-il sort ceci? Si c'est ce que le ministre propose, une discussion sérieuse s'impose entre lui et Jerry. Morneau parle aussi de recyclage des immobilisations, de réouvertures d'aéroports, de la voie navigable du St-Laurent, de Via Rail, des projets d'infrastructures de tout ordre. Les membres d'Unifor qui travaillent pour ces industries n'ont pas été ménagés. Si ce gouvernement cherche à s'en prendre à certaines des industries essentielles de l'organisation, il devra faire face à ses réactions. Les libéraux ont joui de l'appui des membres, mais s'ils les trahissent, ils auront affaire à eux.

Merci à tous les membres pour leur appui depuis la création d'Unifor. Jerry se dit honoré de travailler à leurs côtés dans cet organisme progressiste. Les trois premières années ont été éprouvantes, mais Unifor est toujours là pour défendre les causes qui le préoccupent, pour s'assurer que ce sera à l'image de la nation espérée. Les années à venir seront encore meilleures, parce que la construction du meilleur syndicat que le pays ait jamais eu, que le monde ait jamais vu, va se poursuivre.

Commentaires et questions :

-Nicolas Lalonde (698) : Ça fait deux fois qu'on reçoit les documents seulement en anglais. Peut-on avoir les faits saillants des dernières négociations en français? Il existe un dvd fait par la FTQ en 1970 où l'on voit les travailleurs de GM se faire battre pour avoir travaillé en français. Par respect pour les travailleurs, peut-on traduire les documents?

-Michel Thibault (698-comité des retraités) : Très content de la convention pour les gens de l'Ontario (Oshawa). S'il y avait eu une aussi grosse bataille à Ste-Thérèse à l'époque, on y travaillerait peut-être encore. Il veut parler du français aussi. Quand il a téléphoné à Toronto, on lui a dit qu'il n'y avait pas de documents en français. Il n'était pas du tout content. Il y avait une assemblée le 12 septembre, avec une entente de principe, mais pas moyen de la traduire. Les retraités ont été très déçus. Il a été demandé en 2009, à cause de la situation précaire de GM, de se serrer la ceinture. Il n'y a toujours pas d'indexation au coût de la vie. Lors de l'AG, les membres ont trouvé que le syndicat les a laissés tomber. Des choix ont été faits, qui n'aident pas les retraités. Les

négociations sont aux deux ans. En 2016, ç'aurait dû être l'année des retraités, mais on leur demande encore une fois d'attendre à 2020.

Jerry : Voici le problème existant au niveau de la négociation : Dans la chaîne de GM, il y a 9 ½ retraités pour chaque membre actif. Renégocier la COLA pour les retraités aurait coûté 2,3 milliards, alors la priorité était de ne pas empirer la situation. Si GM Oshawa avait fermé ses portes, l'usine de Ste-Catherine aurait été la seule usine GM restante, ce qui veut dire qu'il y aurait eu 1 700 membres actifs au Canada avec un ratio de 11 à 1, ce qui aurait été encore pire. Avec GM, on savait qu'il ne serait pas possible de négocier cette clause. On a regardé le groupe des retraités qui n'ont jamais eu de COLA et on leur a trouvé une somme forfaitaire de 1 500\$. Ce serait mentir de dire qu'en 2020 la COLA pourra être négociée. 1,6 milliard en investissements ont été négociés, le plus gros placement de toute l'histoire des trois géants de l'automobile. Le PCOLA n'a pas été négocié, car si ç'eut été fait, l'argent aurait été versé aux retraités plutôt que pour garder les industries ouvertes. Il faudra trouver un autre système s'il n'est pas possible de négocier les indexations au coût de la vie pour les membres actifs, mais ça ne peut pas être fait pour les retraités. Jerry n'est pas fier de la situation, il aimerait être à une autre époque, à l'époque du pacte de l'automobile. La conjoncture actuelle est extrêmement difficile. La situation est frustrante pour lui aussi.

-Lucie Pratte (comité de francisation) : Merci Jerry pour la réponse. Elle invite tout le monde à communiquer avec le comité quand ils vivent des situations telles que celles décrites. On peut faire quelque chose collectivement pour que ça ne se reproduise plus.

Non-identifié: Renaud a parlé de la situation des chemins de fer et a dit qu'il y aurait une rencontre en janvier avec les sections locales, serait-ce possible de ne pas reporter cette rencontre parce qu'il y a urgence, surtout pour les gens qui travaillent au CP et au CN. Par exemple, il y a des gens qui se font congédier (des représentants syndicaux) pour des raisons farfelues. Certains sont accusés à tort de harcèlement par les employeurs. Ça doit arrêter.

Point 13

Élections

Rappel : Les comités qui auront des élections les feront en caucus. Caucus comité jeunes à midi samedi, comité autochtones et personnes de couleur à 16h30 samedi, comité des travailleuses et travailleurs ayant une incapacité à 16h30 samedi aussi, comité LGBT samedi à 8h. Les résultats de ces élections seront dévoilés dimanche

La mise en candidature est faite par le comité des élections. On réfère à la procédure d'élection. Le règlement est le suivant : Les mises en candidature doivent être faites sous forme de proposition sur le plancher lors de la première journée de la rencontre. Les personnes qui nomment une candidate ou un candidat auront un maximum de deux minutes pour faire leur présentation. Le jour des élections, chaque candidat-e aura un maximum de cinq minutes pour s'adresser à la plénière avant la tenue des élections, aucune période de questions.

Pour aujourd'hui, il doit y avoir un proposeur et un appuieur. Puis, le proposeur fera sa présentation. Quand toutes les candidatures auront été faites pour un poste donné, il sera demandé aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou non cette candidature.

-Hugues Perreault (6001) soumet une motion : il demande si exceptionnellement les mises en candidature peuvent être acceptées par procuration. Certaines personnes n'ont pas pu être présentes aujourd'hui

Appuyé par (inaudible) Lavoie (2009)

Après avoir consulté au préalable le Conseil québécois, autorisation d'accepter la proposition, donc elle peut être débattue sur le plancher.

Aucun commentaire

La règle qui exige que la personne élue soit une déléguée officielle au Conseil québécois demeure, donc on devra vérifier que les personnes absentes mises en candidature sont bien déléguées et elles devront se présenter lors de l'élection dimanche.

Proposition **ADOPTÉE**

Mises en candidatures :

- Poste de président du conseil québécois

Sandra Cormier (2002), propose un ami et collègue, une personne fiable et toujours là pour calmer les autres : Benoît Lapointe

Appuyé par Manon Camiré (2002)

Benoît accepte la nomination et est déclaré élu

- Poste de vice-président-e au conseil québécois

Lucie Pratte (522) propose la présidente de sa section locale, Sophie Albert. Sophie est une femme de cœur et une militante de longue date. Son expérience et son implication sont incontestables. Elle n'hésite pas à prendre des dossiers difficiles qui en feraient reculer plus d'un.

Appuyé par Alain Sévigny (8284)

Sophie accepte la nomination et est déclarée élue

- Poste de secrétaire-trésorier

Alain Lambert (23) propose Jean Simoneau

Appuyé par René Émond (894)

Jean est une personne impliquée depuis de nombreuses années, dont huit ans à titre de président de la section locale 184. Son parcours syndical l'a amené à participer à plusieurs renouvellements de conventions collectives et à divers comités d'arbitrage de griefs. En 2008, il a pris en charge sa section locale. Il fait partie d'une équipe de formation d'Unifor Québec. Il est aussi impliqué régionalement au sein du conseil régional Mauricie-Centre du Québec. Il est secrétaire-trésorier depuis la création du conseil québécois et souhaite poursuivre l'aventure.

Jean accepte la nomination et est déclaré élu

- Poste de secrétaire-archiviste

Alain Blanchette (1044) propose Cathy St-Amand

Appuyé par Isabelle Gonthier (8284)

Cathy accepte la nomination et est déclarée élue

- Élections aux trois postes de membres directeurs et directrices

Rappel : Il y aura élections s'il y a plus de trois candidatures

Nicolas Lalonde (698) propose François Arsenault.

François travaille chez Napa depuis 2004. Est président de son unité depuis 2008 et impliqué à la section locale en tant que syndic.

Appuyé par Marc-André Paré (2022)

Alain Paradis propose Alain Sévigny
Appuyé par Sophie Albert (522)

Marc-André Paré (2022) propose René Émond
Appuyé par Jean Simoneau (184)

René est un militant de longue date. Il a tenu plusieurs postes dans sa section locale et est impliqué dans son conseil régional.

Yannick Houle (62) propose Richard Gascon
Il est président de la section locale 62 depuis 6 ans
Appuyé par Steve Tranquilli (62)

Richard Gascon accepte la nomination
René Émond accepte la nomination
Alain Sévigny accepte la nomination
François Arsenault accepte la nomination
Il y aura donc élections dimanche matin.

Mises en candidature pour le président ou la présidente de chacun des comités, puis de deux membres

- Comité de francisation

Président ou présidente

Sophie Albert (522) propose Lucie Pratte
Appuyé par Alain Sévigny (8284)
Lucie accepte la nomination et est déclarée élue

Membres permanents

Stéphane Fleurant (98) propose Claude Lahaie
Appuyé par Charles Saumure (81)
Lucie Pratte (522) propose Nicolas Lalonde
Appuyé par Michel Thibault (698)
Nicolas et Claude acceptent leur nomination et sont déclarés élus

- Comité santé, sécurité et environnement

Président ou présidente

Mylène Brault (62) propose Marc-André Paré
Appuyé par Diane Labreque (1004)
Marc-André accepte la nomination et est déclaré élu

Membres permanents

Alain Sévigny (8284) propose Alain Neveu
Appuyé par Isabelle Gonthier (8284)
Alain accepte la nomination et est déclaré élu

Un poste demeure vacant. L'exécutif du conseil québécois verra à combler le poste selon les règlements applicables.

- Comité d'action politique

Président ou présidente

Marc Paquette (2889) propose Hugues Perreault
Appuyé par Philippe Lavoie (2009)
Hugues accepte et est déclaré élu

Membres permanents

Benoit Vaillancourt (2009) propose Philippe Lavoie

Appuyé par Marc Paquette

Catherine Harvey (6000) propose Véronique Figliuzzi

Appuyé par Yannick Desautels (6000)

Véronique est absente aujourd'hui mais elle a signé une procuration qui sera remise au conseil.

Philippe accepte la nomination. Les deux sont déclarés élus

Point 14

- **Présentation de Hassan Yussuff, président du Conseil canadien du travail**

Hassan est président du conseil canadien depuis 2004. Il est alors devenu la première personne de couleur élue à la présidence dans le mouvement syndical canadien. Il s'est engagé à travailler pour un monde plus juste pour tous. Le légendaire leader du monde syndical de l'automobile, Bob White, l'a recruté pour l'équipe du personnel cadre des TCA. Il a d'abord été secrétaire-trésorier, puis président. Il s'est taillé une réputation internationale. Il a été observateur lors des premières élections démocratiques en Afrique du sud (1994).

Il félicite tous les élus du conseil. Il a passé du temps avec Renaud à Rio. C'est un honneur pour lui d'être présent aujourd'hui. Il remercie les membres d'avoir aidé à le faire élire au Conseil canadien et d'avoir aidé à se débarrasser de Harper. Il y a encore de nombreux enjeux et tous doivent se mettre ensemble pour ramener le pays dans le droit chemin. Très bientôt, le sénat adoptera le projet de loi C-4 pour abroger le C-327. C'est une victoire pour les travailleurs. Depuis huit ans, il a travaillé avec ses collègues du Québec pour améliorer les pensions publiques. 11 millions de travailleurs canadiens n'ont pas de régime de retraite. Québec avait accepté de bonifier les rentes du Québec, il avait bonifié tous les revenus en haut de 26 000\$. Il a parlé au ministre Morneau (finances fédérales) et lui a dit que la proposition de Québec ne serait jamais acceptée. Pour le reste du Canada, le RPC sera bonifié de 33% dès 2019. Il s'agit de l'augmentation la plus importante depuis la création du RPC (il y a 50 ans). La FTQ a décidé de mener la bataille. Le peuple québécois ne devrait pas toucher moins comme pension. Les plus pauvres du pays, pour la plupart des femmes, auront droit à une augmentation de 10% dans le revenu du supplément garanti.

Chaque année, 2000 canadiens perdent la vie après avoir été exposés à l'amiante. Pourtant, le Canada continue d'importer entre 8 et 11 millions de dollars de produits d'amiante. C'est une des campagnes les plus importantes pour le CTC. On veut une interdiction d'importation et d'exportation. Il est demandé au fédéral de créer un registre national pour tous les bâtiments fédéraux qui renferment de l'amiante, afin que les gens sachent qu'ils entrent dans une bâtisse contenant de l'amiante. Un registre national pour les travailleurs qui ont été exposés pendant leur carrière est également demandé. Cette bataille sera remportée.

Le nouveau gouvernement vient de déposer le projet de loi C-227. Il faut s'y opposer. Il a été présenté sans consultations auprès du mouvement syndical. Le syndicat que va pas renégocier cette loi, que son retrait sera accepté. Si le projet de loi va de l'avant, ça va s'attaquer à toutes les pensions (régimes à prestation déterminée). C'est un petit cadeau fait aux employeurs. Harper a tenté de faire la même chose en 2014. Il parlait de régime à prestation ciblée. Allez rencontrer vos députés, dites-leur que vous vous opposez à ce projet de loi. Si ce projet est autorisé par le fédéral, toutes les provinces vont vouloir en faire autant. Avec un tel régime, l'employeur n'a aucune responsabilité. Le Nouveau-Brunswick est allé de l'avant avec ces prestations ciblées et les travailleurs ont perdu une protection.

Pour ce qui est des changements climatiques, il s'agit de la menace la plus importante pour la planète. La FTQ fait un bon travail au Québec à ce niveau. Le fédéral a annoncé qu'il éliminerait l'utilisation du charbon, mais il n'a pas annoncé quelles seront les protections pour les travailleurs de cette industrie. Le plan est de mettre sur pied un groupe de travail pour développer une politique de transition équitable. Il faut aider les collectivités qui seront face aux pertes d'emplois d'ici 2030. Trouver des solutions pour lutter contre les défis (transport ferroviaire). La technologie est là, mais pas la volonté politique. Le congrès du CTC aura lieu du 5 au 12 mai 2017 à Toronto.

Malgré tous les défis encore à relever, la densité syndicale est à 30% au Canada. La barre a été maintenue (même si plusieurs pays ont vu leur taux de syndicalisation chuter). Le but est d'accroître la densité syndicale. Quelles sont les lois qui y sont propices ? Être syndiqué procure un meilleur salaire et de meilleures conditions. Il faut le faire savoir aux millions de canadiens qui ne le sont pas.

Finalement, en Europe, il y a eu un débat au sujet de l'accord Canada-UE. Le CTC a souscrit à cinq principes avec les syndicats de l'Europe. Une province de la Belgique, la Wallonie, a décidé de tenir tête à l'Europe et au Canada, refusant de donner le droit aux entreprises de s'en prendre aux services publics ou d'intenter des procès aux gouvernements. Lorsque cet accord sera ratifié, une disposition (art. 11) ne sera pas appliquée grâce à cette petite province. Il nous faut être intelligents et bâtir avec nos partenaires d'outre-mer la solidarité syndicale et sociale pour que les échanges commerciaux aillent dans l'intérêt des travailleurs. Si du jour au lendemain on cesse de commercer avec le monde entier, notre avenir est compromis. On n'est pas contre les accords commerciaux, sauf que ces accords ont au fond peu à voir avec le commerce, ils servent plutôt à protéger les intérêts des investisseurs. Il faudrait que le gouvernement entende les travailleurs une fois pour toutes. Les travailleurs créent la richesse du pays, ils devraient pouvoir en bénéficier aussi.

Point 15

Discussion et adoption du rapport du directeur québécois

Nicolas Lalonde (698) fait une suggestion (p. 14) : Serait-ce possible de faire défiler les nom s'il y en a plusieurs des confrères et consœurs décédés durant la minute de silence?

P. 4 : Les membres du bureau de la SAAQ ont fait une grève de 47 jours. L'un d'eux, Jacques, sera ici dimanche, ça serait bien qu'il soit applaudi chaleureusement.

P. 17 : Congrès Unifor : Il a été déçu par la fin du congrès qui s'est terminé par un quorum lancé par le bureau à l'avant. Il trouve inacceptable que toutes les résolutions n'aient pu être traitées. Lors du dernier conseil québécois, le confrère Bruno a dû s'adresser à une salle à moitié vide, en demandant d'avoir un appui pour les gens de Bombardier. La même chose est arrivée l'année précédente. Quand on est délégué et que les membres payent pour des per diem, des chambres d'hôtels, etc., on se doit d'assister à tout le congrès.

Martin Lambert (représentant national) fait référence au rapport de Renaud (p. 4) et au rapport des représentants de service (p. 61). Il revient sur l'un des conflits vécus cette année. Lock-out de trois mois chez Ipex. 45 membres à l'usine de Beauce, une région pas très syndicalisée. Six items de négociations en jeu, dont la durée des conventions collectives (voulaient une convention de trois ans et non de cinq ans). Les membres ont contesté et l'employeur a décrété un lock-out. L'impasse a été dénouée après que le conciliateur ait émis une hypothèse. Martin soutient le travail colossal d'Alain Blanchette qui a pris le dossier de la mobilisation et de la ligne de piquetage. Le travail des présidents des sections locales est souvent passé sous silence, il voulait donc le souligner.

Yannick Houle (62) : Correction à apporter à la p. 5 du rapport et à la p. 160 (rapport des représentants). Il n'y a pas 2 000 membres dans son unité, mais 1 550.

Entente de principe passée avec l'employeur (Bombardier) cette semaine : en septembre 2015, il y avait 1 675 travailleurs, maintenant 1 550. Plusieurs ont quitté sachant qu'il y aurait des mises à pied. 417 mises à pied en mars 2016. En ce moment, on est à 305 mises à pied et 60 de plus s'ajouteront à la fin décembre. Le contexte économique est très difficile pour Bombardier et l'employeur a essayé de manipuler avec ça. Ils travaillent sur un nouvel appareil (le Global 7000) et durant les négociations, il y a eu les premiers essais en vol, alors ça a donné un bon levier pour négocier la convention (contrat de 3 ans). L'entente de principes sera présentée aux travailleurs ce dimanche soir. Ensuite, le rapport sera fait. Il remercie les délégués, Éric (le représentant national) et les sections qui sont allées les soutenir sur la ligne. Unifor aide d'un bout à l'autre. Merci à l'unité 62. Il reste plus de 700 griefs à l'usine, les relations vont rester tendues, mais plusieurs choses ont pu être réglées.

John Caluori (adjoint au directeur québécois) veut attirer l'attention sur la page 15 (campagne contre la disparité salariale dans les régimes de retraite). Des employeurs ont demandé aux employés de changer leur régime à prestation déterminée pour des cotisations déterminées. Il demande combien se sont vus perdre le régime à prestation déterminée. Soit par un dépôt final d'offre de l'employeur, soit par une entente forcée. Qui a réussi à maintenir son régime? Comme société, le choix a été fait d'inclure dans la loi sur les normes du travail une clause qui empêchait la disparité, notamment sur les échelles salariales. Il a fallu débattre à savoir si les régimes de retraite étaient également assujettis à cette loi et la cause a été perdue. Ceci a ouvert la porte aux employeurs pour forcer les comités de négociations à faire des choix déchirants : protéger les emplois aujourd'hui ou les régimes de retraite au détriment des futurs employés. Cette loi a une brèche. Le comité des jeunes libéraux a déposé une résolution lors de son congrès pour demander l'amendement à cette loi. Le conseil général des libéraux a soutenu cette résolution. Ceci ne garantit toutefois pas que Couillard fera les changements proposés. Avec la FTQ, Unifor va participer activement à cette campagne. Il y aura aussi une campagne de lobby à l'assemblée nationale cet hiver afin de forcer les libéraux à amender la loi.

Hugues Perreault (6001) souligne, concernant l'éducation (p. 26), que l'idée de transmettre aux gens toute la documentation sur les campagnes lors des formations est un excellent moyen de rejoindre les gens. Merci aux animatrices et animateurs qui parlent des campagnes pendant leurs formations.

Renaud remercie tous les intervenants et informe que les remarques seront prises en compte.

Adoption du rapport du directeur québécois

Proposé par Renaud Gagné

Appuyé par Nicolas Montagne

ADOPTÉ

AJOURNEMENT à 17 heures

Samedi, le 26 novembre 2016

Informations :

François Arseneault (698) : Comme à chaque année, le comité des jeunes ainsi que le comité des retraités organisent une collecte (50-50) pour « Habillons un enfant ». On ramasse le plus d'argent possible et on donne

200\$ pour habiller un enfant à l'Aubainerie à Noël. L'objectif est d'habiller 120 enfants à Ste-Thérèse et 200 à Mont-Tremblant. Le tirage aura lieu dimanche matin.

Benoît rappelle que deux personnes n'ont pas rapporté leur petite machine pour la traduction.

Point 16

Cathy St-Amand fait le rapport des présences

- 176 délégués (La délégation est représentée par 23 femmes et 153 hommes)
 - 98 sections locales (Le conseil exécutif national et l'exécutif du conseil national des travailleurs et travailleuses retraités est inscrit au conseil)
 - 33 représentants nationaux
 - 25 délégués spéciaux avec droit de parole mais sans droit de vote
 - 16 suppléants
 - 4 invités
 - 61 observateurs
 - 8 membres du personnel
 - 3 représentant des médias
- Total de 48 participantes femmes et 278 participants hommes, soit 326 participants (14,72% de femmes, 85,28% d'hommes)

Benoît propose une modification à l'ordre du jour : inverser le rapport des syndicats avec le comité de francisation. Il note qu'il y a des cartons de vote à utiliser pour voter.

Point 17

- **Rapport du comité de francisation par Lucie Pratte**

Depuis le dernier conseil en mai 2016, le comité devait se réunir le 10 septembre pour compiler les résultats du sondage visant à cartographier les différents milieux de travail représentés par Unifor au Québec. Pour plusieurs raisons, la rencontre a dû être repoussée en octobre. La compilation des résultats brosse un portrait assez inquiétant de la situation du français en milieu de travail, et ce, après 40 ans d'application de la charte de la langue française. Sur les 67 unités répondantes, 53 unités comptent 100 employés et plus. De ces 53, seulement 26 ont un comité paritaire de francisation et seulement 40% de ces comités sont actifs. Ceci illustre de façon éloquente le besoin généralisé d'obtenir de l'information sur la charte de la langue française et sur les moyens de les revendiquer et de les respecter. Elle invite les membres à assister au caucus du comité de francisation qui se tiendra ce midi. Seront discutés la façon de mettre sur pied un comité de francisation ainsi que la façon d'en assurer le bon fonctionnement. Le thème du caucus est « Avez-vous un comité de francisation dans votre entreprise? Si oui, comment le rendre actif et fonctionnel s'il ne l'est pas. Si non, comment faire pour en avoir un et le garder actif et fonctionnel? »

Appuyé par Steve Lussier

Questions/commentaires :

-Daniel Cadotte (81) : Depuis la formation du nouveau syndicat, on reçoit beaucoup de paperasse uniquement en anglais. Par exemple, les chèques sont en anglais. Avez-vous regardé cet aspect dans votre comité?

Lucie : Oui, mais personne ne nous a encore apporté des exemples concrets (quel type de document).

Cathy St-Amand : Au caucus ce midi, il y aura la nouvelle personne qui s'occupe du dossier de la francisation à la FTQ.

-Yves Guérette (299) : Les coupures de presse et les courriels reçus de Toronto sont en anglais, ils se retrouvent à la poubelle et ne sont pas lus. Qu'ils donnent les documents traduits en français!

Sophie Albert (522) : Il y a une résolution d'Unifor qui s'en va au congrès de la FTQ. Le caucus de ce midi sera l'occasion de discuter de cette résolution.

ADOPTÉ

Point 18

- **Rapport du comité des syndics par Yannick Houle**

Rapport du 1^{er} mars 2016 au 31 août 2016

Les recettes du compte no. 048 7021 – 01 de la Banque Laurentienne, succursale 057 ont été vérifiées et sont conformes.

Dépenses : tous les chèques ont été vérifiés et sont conformes aux factures et aux livres. Un montant de 2, 62\$ a été trop payé sur le chèque #425 émis le 20 juin 2016.

Au total, 11 chèques sont en circulation au 31 août 2016. Les livres ont été vérifiés par Odile Hébert, Marc Paquette et Yannick Houle le 20 octobre 2016.

Le conseil québécois d'Unifor possède un ordinateur portable HP, un ordinateur portable DELL, une imprimante Samsung, une meuble classeur, une valise, un téléviseur HD avec boîtier et plusieurs articles de bureau.

« Nous, les syndics, recommandons de créer un bordereau ainsi que d'inclure les minutes du conseil québécois afin de justifier les dépôts d'argent provenant d'une collecte et nous recommandons à l'exécutif du conseil québécois d'envoyer par écrit aux présidents et trésoriers des sections locales les précédentes recommandations des syndics, soit de joindre une copie de tous les originaux des bordereaux de caisse enregistreuse et de joindre une preuve de salaire avec la réclamation faite au conseil québécois. »

Les syndics proposent le rapport

Appuyé par Carole (inaudible)

Aucune question

ADOPTÉ

Point 19

- **Rapport financier de Jean Simoneau, trésorier**

Rapport financier du 1^{er} mars 2016 au 31 août 2016

Recettes :

Balance à la fin février :	176 303, 47\$
Capitations	176 685, 03\$
Conseil québécois des retraités	2447, 70\$
Dons	3926, 40\$
Intérêts	1160, 43\$
Remboursements	74 537, 30\$
(Inclut les frais de traduction depuis le début du Conseil, remboursé par Unifor en une fois, ce pourquoi le montant est élevé)	
Total des recettes :	258 766, 86\$

Dépenses :

-Administration	201, 26\$
-Bourses d'études	4 000, 00\$
-Conseil québécois	140 455, 74\$
-Remboursement conseil québécois des retraités	3 087, 60\$
-Déplacements	16 129, 82\$
-Dons	7152, 00\$
-Fourniture	1 042, 29\$
-Hôtels	16 204, 46\$
-Remboursement per diem	9 600, 00\$
-Remboursement	120, 00\$
-Remboursement de salaires	26 039, 58\$
-Location de salles et repas	4 830, 94\$
-Timbres et envois postaux	124, 55\$
-Autres	876, 26\$
Total des dépenses :	229 864, 50\$

Solde bancaire :	248 096, 80\$
Si on enlève les chèques en circulation de 42 890, 97\$, il y a un actif en caisse de	205 205, 83\$

Adoption du rapport

Proposé par Jean

Appuyée par Diane Labreque

Questions/commentaires :

-Jacques Ouimet (100) : La case « autres » a été sautée, 876, 26 \$, quel est le contenu?

Jean : ce sont les frais d'inscription à des formations, dépenses pour des drapeaux LGBT, etc.

ADOPTÉ

Point 20

- **Rapport du comité d'action politique par Hugues Perreault**

Grande campagne entreprise cette année contre le partenariat Trans pacifique (PTP). En juin, une délégation du Québec a été nommée (Philippe Lavoie, Daniel Leblond et Hugues) pour coordonner la campagne. Le mandat étant de rejoindre toutes les sections locales pour leur parler du PTP, de pourquoi c'est néfaste pour le peuple québécois. À la lecture du texte de 6 000 pages de ce traité de libre-échange, il est apparu que la grande majorité des textes inclus était des protections pour les corporations et non un traité de libre-échange en bonne et due forme. C'est comme une charte des droits et libertés pour les corporations. Des formations et du lobbying ont été faits à Ottawa en novembre. Des députés ont été rencontrés. Malheureusement, les députés fédéraux québécois ont été très réticents à participer. La seule chose avec laquelle Hugues et Trump sont en accord est que le PTP n'a pas sa place. Mais, Trump change souvent d'idée, alors on ne sait pas ce qui va arriver. Pour plus d'information, aller à www.unifor.org/ptp

Véronique Figliuzzi parle du développement de l'aspect formation du comité. « Prendre sa place dans l'espace public » (comment écrire des lettres dans le courrier des lecteurs) a été présenté aux membres en mai dernier. Une journaliste de Radio-Canada a donné cette formation (Martine B. Côté). Des textes ont été travaillés et à la grande surprise des participants, plusieurs des textes envoyés aux journaux ont été publiés. Après une formation sur le lobbying, la prochaine formation, le 28 janvier 2017 à Drummondville sera sur la désobéissance civile. L'information sera diffusée bientôt.

Hugues revient sur la première conférence d'action politique (14-15-16 octobre) à Trois-Rivières. Il y a eu une formation sur le lobbying, soit comment partir avec les enjeux syndicaux et aller rencontrer les députés, etc. Pierre Curzi a parlé des mythes liés au lobbying. L'expérience sera répétée en octobre 2017.

Pétition sur la santé et sécurité-secteurs prioritaires: La campagne tire à sa fin. Cependant, certaines pétitions n'ont pas encore été envoyées au bureau de Montréal. Il est demandé à tous de faire un dernier petit blitz... Une nouvelle affiche est sortie dernièrement pour la campagne. Autres campagnes : Marie-Andrée l'Heureux a fait un document qui explique en détail chacune des campagnes et des actions à prendre. À remettre aux membres.

À partir de maintenant et jusqu'en octobre 2018, le comité va s'acharner à trouver des façons de sortir Couillard de son siège de PM et le soutien des membres sera important à cet effet. Ce qui a été fait par Unifor pour sortir Harper servira d'inspiration. Il faut s'assurer que les mesures d'austérité des libéraux prennent fin.

Hugues propose son rapport

Appuyé par Marc Rousseau

Questions/commentaires :

-Jacques Ouimet (100) revient sur le colloque de Trois-Rivières sur le lobbying. Merci au comité pour son dynamisme. Ce fut très enrichissant. Il n'y avait que 30 participants, c'est décevant pour des québécois reconnus pour être politisés. Les actions politiques sont super importantes. Les députés prennent le temps d'écouter, mais il faut arriver préparé. Merci à Sylvain Martin pour sa contribution.

-François Arseneault (698) : Il faut plus d'information sur la formation sur la désobéissance civile. Le comité jeunes avait déjà invité M. Duhamel à ce sujet. Avez-vous l'intention de l'inviter aussi?

Oui, M. Duhamel sera le formateur.

-Sylvain Martin : Il y a des gens très dynamiques dans ce comité. L'action politique ne se résume pas juste aux 'Samedis politiques'. En regardant le rapport du directeur québécois, il est clair que c'est largement politisé, ce n'est pas juste un choix, c'est comme ça que ça fonctionne. La défense des secteurs passe souvent par les

actions politiques. Des représentants des sections locales rencontrent des élus presque au quotidien pour défendre leur secteur. Le comité a aussi le mandat de 'faire des petits' et voudrait tenir plus de rencontres. Il va à Drummondville parce que c'est au centre du Québec, mais aimerait aussi faire des rencontres dans d'autres régions. Objectif 2018, il faut dès maintenant travailler à déloger Couillard.

ADOPTÉ

Point 21

- **Invité : Jean-François Lisée, député du PQ et chef de l'opposition à Québec**

Renaud présente Jean-François Lisée, député du PQ et chef de l'opposition à Québec. Il possède de nombreuses expériences politiques, journalistiques et professorales, dont auteur de plusieurs ouvrages et lauréat du prix du gouverneur général pour « Dans l'œil de l'aigle ». Il a été chroniqueur et blogueur sur le site de l'Actualité, directeur exécutif et co-fondateur du Centre de Recherche Internationale de l'Université de Montréal, chercheur invité au département de sciences politiques de l'U de M et de sciences po à Paris, conseiller auprès des PM Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, rédacteur en chef de l'Actualité de 1990 à 1992, ainsi que journaliste de nombreux médias d'ici et d'ailleurs.

M. Lisée dit que Renaud a oublié de dire qu'il a déjà été travailleur dans une mine d'amiante et que de tout ce qu'il a fait dans sa vie, ce fut l'une des choses les plus formatrices. Il était membre des métallos. Remercie d'avoir été invité. Unifor lui avait dit que s'il gagnait la course au leadership, il serait invité, alors il a vraiment travaillé fort à cette fin!

Il y a 40 ans, René Lévesque a été élu avec le premier vrai parti social-démocrate à gouverner le Québec. Il avait 18 ans, c'était sa première élection. La joie d'avoir renversé un régime libéral qui donnait des airs de corruption, qui travaillait pour le patronat, qui empêchait le Québec d'évoluer, fut immense. Ce fut extraordinaire. Qu'est-ce que disait Lévesque au sujet des gens comme ceux qui sont dans cette salle? « Mon gouvernement et mon parti ont un préjugé favorable envers les travailleurs ». Aujourd'hui on ne dirait pas ça du PQ, mais plutôt que le PQ a un préjugé favorable envers les travailleuses et les travailleurs. Ce préjugé favorable doit s'inscrire dans chacune des politiques, dans chacune des actions et dans la façon de décider les choses. Pour les grands chantiers, Lévesque disait qu'il fallait mettre des représentantes des travailleuses et travailleurs à la table et inventer ensemble le Québec de demain. Cela a donné « Corvée et Habitation » et le Fonds de solidarité. Si les représentants syndicaux ne sont pas à la table pour apporter leurs expériences, leurs idées, leurs ambitions, comment voulez-vous qu'un gouvernement réponde correctement aux besoins des travailleurs du Québec? C'est impossible. Il faut que les travailleurs soient à la table. C'est ce que Jacques Parizeau a fait. C'est ce qui a été fait lors des sommets économiques. Ne pas vouloir les travailleurs à la table, c'est ne pas vouloir agir en fonction du bien commun. C'est la façon dont M. Lisée envisage un gouvernement PQ à partir d'octobre 2018. Il reste donc 21 mois avant de changer le Québec. Des partis fédéralistes de droite antisyndicaux ce n'est pas une fatalité. On peut avoir un nouveau départ comme celui qu'on a eu il y a 40 ans et on le fera ensemble. Unifor représente 55 000 travailleurs compétents sur tout le territoire et ses membres sont au cœur de l'activité économique de plusieurs de nos grandes industries qui sont en transition. Des industries qui font notre richesse, qui contribuent à notre fierté nationale. Comme organisation et comme individus, les membres d'Unifor ont un rôle-clé à jouer dans la réalisation du Québec souhaité.

Il fait gris au Québec. C'est un peu glauque ce qui s'y passe. On fait face au gouvernement fédéral le plus toxique de l'histoire moderne du Québec. Il y a déjà eu des gouvernements libéraux moins pires. Il y en a eu

même de très bons, comme celui de Jean Lesage. Ce n'était pas juste parce que René Lévesque en était membre! Un électeur libéral sur quatre est insatisfait en ce moment. Il n'y a pas de honte à avoir honte d'un gouvernement honteux. Si les libéraux veulent que le parti libéral redevienne une force positive, il faut que cette gang-là (Couillard, Barrette et Cie) disparaisse. Le parti a besoin d'une cure de réjuvenation éthique. Pour y arriver, ça prend l'opposition. En 2018, un bon libéral va envoyer son équipe sur le banc, dans le camp d'entraînement. Il faut les accompagner gentiment, parce qu'ils font du tort à la marque libérale. Par temps gris, parfois on n'a pas le réflexe de sortir de la maison. Mais, il faut sortir et faire de l'action politique. Plus jeune, il a travaillé dans un hôtel à Thedford-Mines et le patron avait décidé de ne pas payer le temps double à Pâques. C'était pourtant dans les normes du travail. Les gens n'étaient pas syndiqués, alors il a fait circuler une pétition. Tous les salariés ont signé et ont eu gain de cause. On pourrait croire que c'est parce qu'il était le fils du propriétaire de l'hôtel ! C'est sûr que ça a beaucoup aidé à la mobilisation ! Toutefois, il ne faut pas hésiter à sortir de sa zone de confort.

Des témoignages de personnes à l'interne du parti libéral ont été livrés. Monique Jérôme Forget a parlé d'un gang de 'pas bons' en ce qui a trait à l'équipe en charge du principal outil de développement immobilier du Québec. En fait, ils n'étaient pas si 'pas bons' que ça, ils ont réussi à détourner 70 millions et à envoyer 2 millions aux Bahamas! C'était des collecteurs de fonds libéraux. Marc-Yvan Côté a expliqué en commission que ces gens se promenaient avec de l'argent pour payer des bénévoles. Au nom des travailleuses et des travailleurs et de tous les québécois qui en ont ras le pompon de la corruption, du copinage des libéraux, de voir leur argent volé, l'équipe de M. Lisée est déterminée à faire la lumière sur chacun de ces scandales et à aller au bout des réseaux libéraux.

Mais davantage peut être fait, soit de recréer la grande alliance de 1976. Les syndicats n'ont pas appelé à voter PQ en 1976, ni le patronat. Les organisations communautaires n'étaient pas aussi fortes qu'aujourd'hui, mais il y avait une communauté de vue. Il y avait des gens de centre-droite au PQ, il y avait une grande coalition pour changer le Québec et le changer durablement. 40 ans plus tard, la situation est différente. Il y a plusieurs partis. Du côté de ceux qui veulent faire avancer le Québec, les sociaux-démocrates, il y a QS, ON et le PQ. Si ces partis se divisent, en restant sur leurs positions, ils auront peut-être raison, mais dans l'opposition, tandis que les libéraux auront tort au pouvoir. La tâche actuelle est plus compliquée. Il faut être suffisamment amoureux du Québec, de la richesse partagée, des régions, d'une langue qu'on défend, d'une identité affirmée sans inhibition; d'un Québec qui se bat pour la qualité de vie, pas pour le gigantisme et pas pour la richesse en soi. Il faut avoir assez d'affection pour le Québec pour accepter que quelques-unes de ses revendications ne seront pas au centre, qu'il faut plutôt se concentrer sur ce qui unit ces partis et faire quelque chose de plus grand que chacun pour remettre le Québec dans le bon sens.

En 2012, si la moitié des électeurs de QS et de ON avaient voté pour le PQ, ce dernier serait devenu un gouvernement majoritaire. À la partielle de l'an dernier dans Ste-Marie Ste-Anne, 50% des électeurs ont voté PQ et QS, alors c'est la candidate libérale qui est passée. M. Lisée salue la décision des confrères et consœurs de QS de s'associer au PQ et de s'entendre sur des plans communs pour que les libéraux perdent le pouvoir dans deux ans. C'est un point tournant. Ça fait 10 ans qu'un rapprochement est espéré. Le PQ n'avait peut-être pas la volonté politique de le faire avant, mais ce n'est plus le cas avec M. Lisée. Tendre la main à QS est une des premières choses qu'il a faites, insister pour leur montrer par exemple que dans Verdun, 72% de leurs électeurs étaient favorables à une candidature commune et ils ont accepté. Il y a des choses sur lesquelles ces partis sont complètement d'accord : le salaire minimum à 15\$, faire reculer les paradis fiscaux, changer le système électoral (pour qu'il représente mieux la volonté populaire), abolir les clauses de disparité dans les régimes de retraite seront dans la plate-forme commune.

M. Lisée était dans l'entourage du PM lorsque a été créée la loi sur les normes du travail. À l'époque, il n'avait pas été jugé nécessaire de faire une clause sur les retraites. Il semblait impensable que des employeurs demanderaient une clause à cette fin. Il est impossible de retourner en arrière, mais il est possible de se projeter

dans 21 mois et de voter pour une équipe qui réglera la question. Entre temps, les pressions continuent. Même les jeunes libéraux sont d'accord avec le PQ. Ils ont eu gain de cause dans des mauvaises causes comme Uber, peuvent-ils avoir gain de cause dans des bonnes causes comme celle-ci?

Le gouvernement de René Lévesque, a créé la loi anti-scab, la seule en Amérique du nord. Une telle loi n'existait pas ailleurs. C'était une avancée très audacieuse. La CSST est aussi un héritage de Lévesque. Il faut savoir que des pans de la loi sur la CSST ne sont toujours pas appliqués. Ne serait-ce pas le temps que la nouvelle équipe du PQ finisse le travail et applique complètement cette loi?

C'est une cause qui est personnellement chère à M. Lisée. Il a travaillé un été comme étudiant dans un moulin de transformation d'amiante. Il devait monter dans le moulin où s'était accumulé trois pouces de poussière d'amiante et la balayer vers le bas. Il portait un masque, mais après quelques minutes il était rempli de poussière et il fallait l'enlever. Il n'était pas attaché aux poutres. Puis, il pelletait la poussière vers les convoyeurs. C'était complètement insalubre. Les mines sont maintenant fermées et la région est nettoyée, pas parce que la compagnie avait à cœur la santé des gens, mais grâce à la conjonction et à la volonté des travailleurs de faire mieux et à un parti politique qui voulait porter cette revendication dans une loi.

Au congrès de la FTQ, il sera question de transition juste et équitable vers une société verte. Cette transition peut se faire avec des gagnants et des perdants ou plus de gagnants que de perdants. On ne peut pas être contre le progrès et il est évident que le réchauffement climatique est une des principales menaces planétaires et sur le Québec. Il faut faire partie de la solution. Alors quand on voit que les libéraux ont exclu les travailleurs du forum de discussion pour préparer la main-d'œuvre de demain, on se dit qu'ils veulent l'échec. Même en étant antisyndical, on peut reconnaître que tout le monde doit faire partie de la solution. La transition doit se faire avec les représentants des travailleurs à chacun des moments de cette transition. Le gouvernement a besoin de leur connaissance du terrain, de l'emploi et des défis. Les grandes entreprises les plus innovantes savent que 50% des innovations viennent des salariés. Elles font en sorte qu'ils fassent partie de la proposition et reconnaissent leur contribution. Dans le secteur public, en éducation, en santé, il faut en finir avec les firmes comptables qui viennent proposer des réformes et qui les imposent aux salariés. M. Lisée veut mobiliser la capacité de proposition de chaque salarié de l'État pour les entendre sur ce qui pourrait marcher mieux. Les gens correctement payés veulent participer au succès de leur milieu de travail, ils veulent de l'écoute et de la reconnaissance. Il veut promouvoir cette culture avec le mouvement syndical québécois qui, contrairement à plusieurs autres, veut participer à la solution et sait qu'il a la responsabilité de faire avancer les choses pour le bien commun.

Quelques mots sur la CAQ. Certains travailleurs disent avoir de l'écoute de leur part. Il y a de bonnes personnes à la CAQ. M. Lisée les connaît, elles étaient au PQ avant! Mais là, ils sont passés du côté obscur de la force. Sur le fond de leur programme, ils disent que la solution est une baisse d'impôt. Ils proposent une baisse de 1 000\$ par famille. Tout le monde veut 1 000\$ de plus, mais 1 000\$ par couple/famille, ça veut dire 3 milliards. Ils vont les prendre où? En faisant des coupures supplémentaires? Ils vont aussi envoyer 1 000\$ aux couples riches, tels que François Legault, qui se dit contre les élites et qui vient de mettre sa maison en vente pour 5 millions, avec la compagnie Sotheby's. Cet homme est contre les élites! Il est évident qu'il faut aider les familles et les travailleurs, mais comment le faire? En faisant en sorte que les familles n'aient pas à dépenser 250\$ en fourniture scolaire à chaque mois de septembre, par exemple. Les libéraux ont tellement augmenté les frais de garderie que maintenant des familles de classe moyenne décident de ne pas avoir leur 3^e enfant, elles n'en ont pas les moyens. C'est le contraire de ce pourquoi les CPE ont été créés, soit que chaque couple puisse avoir autant d'enfants qu'il le veut. On doit revenir à ça. Partout dans le monde, les experts viennent voir cette avancée extraordinaire qu'a été la création des CPE. François Legault est contre les CPE, parce que les gens y sont syndiqués. La maternelle à quatre ans peut être acceptée pour les enfants de milieux défavorisés ou dont les parents ne veulent pas envoyer leur enfant en CPE, mais il n'est pas question d'enlever tous les CPE pour

envoyer tous les enfants à la maternelle à quatre ans. Les CPE sont syndiqués, mais sont des coopératives dirigées par les parents.

Avec son parti, en aucun cas les impôts des riches ne seront diminués.

L'Amérique du nord est très près d'une nouvelle crise du bois. Les américains font du « racket ». À chaque fin de cycle d'entente, ils déposent une plainte à leur organisme judiciaire interne qui impose aux industries québécoises des droits de douanes. La dernière fois, c'était un milliard par année au Québec, et ce, seulement en attendant le règlement. Au Québec, 120 communautés dépendent exclusivement du bois. Si la crise recommence, ça veut dire du chômage, des faillites de scieries et des demandes d'aide au fédéral qui, quand ça va mal, ne retourne pas nos appels. La dernière fois, le fédéral n'a pas aidé le Québec lors de la transition (même si on a toujours plus ou moins gain de cause). Un gouvernement qui le ferait serait un gouvernement du Québec indépendant. S'il y a un dossier parmi mille qui crie « indépendance », c'est celui du bois d'œuvre. D'abord, le régime forestier restauré est en tout point compatible avec la demande du marché américain. Tout le reste c'est du « racket ». Deuxièmement, convaincre les américains de prendre pour les québécois est inutile. Il faut les convaincre de prendre pour eux. Les producteurs de bois sont contre les québécois, mais les consommateurs de bois et les transformateurs de bois sont avec eux. Donc, les mobiliser d'abord, puis ce sont eux qui iront voir leurs sénateurs et leurs représentants pour dire que leur intérêt est qu'il n'y ait pas de droits de douanes sur le bois québécois. Il nous faut des représentants québécois sur le territoire américain. En ce moment, les représentants canadiens ne travaillent pas pour le Québec. Dans les dernières années, sur une journée de travail de huit heures, ils ont passé sept heures à vendre le pétrole de l'Alberta. Dans les minutes restantes, plus de la moitié était pour le bois de la Colombie-Britannique. Ils se préoccupent du Québec s'il leur reste du temps. Le Québec doit avoir sa propre diplomatie, sinon au moins avoir son réseau. Couillard a réduit le réseau. C'est une honte.

Pour l'aluminium, le Québec est en concurrence avec les chinois. Il est impensable de diminuer de 60% le salaire des travailleurs. Mais le Québec a un avantage concurrentiel : l'hydro-électricité. Ce qui veut dire que son aluminium est propre. Dans le monde, les populations veulent de plus en plus des matériaux propres. Il faut donc le commercialiser davantage, il faut une politique d'amélioration de la qualité de la commercialisation des produits québécois. Il existait une politique de recherche et d'innovation qui faisait consensus, une politique d'investissement massif dans le transport électrique. Les libéraux l'ont mise de côté. On sait sur quelle tablette ils l'ont mise. En octobre 2018, l'équipe de M. Lisée ira chercher le rapport, enlèvera la poussière, le relira, le mettra à jour et l'appliquera. Plus de pouvoir sera donné aussi aux régions, qui ont été décapitées par les libéraux.

Plus d'emplois, plus de gens en emploi, plus de mesures pour soutenir les travailleurs, pour innover et se démarquer. Le parti de M. Lisée s'engage à défendre bec et ongles les intérêts du Québec à travers les traités internationaux. Cette semaine, il a déposé une motion au sujet de l'accord de libre-échange avec l'Europe, demandant une copie de ce document. Il souhaite que des syndicats viennent préciser pourquoi ces traités sont dangereux, autant que les associations de manufacturiers peuvent faire valoir en quoi ils sont bénéfiques, que tous les côtés soient entendus. Les Wallons ont eu l'audace de vouloir étudier le traité. C'est un modèle de démocratie. Le PM apparaît comme un héros, mais il ne faisait que remplir ses tâches. C'est la responsabilité des parlementaires de regarder les traités et de voir s'ils sont conformes aux intérêts de la nation. Donc, le PQ a demandé de consulter le document et les libéraux ont voté contre, contre la transparence.

M. Lisée était ministre du commerce extérieur lors d'une des phases de cette négociation. Il a beaucoup insisté pour que la clause 'investisseur-État', celle qui permet à des entreprises de poursuivre un État, n'apparaisse pas. Québec ne voulait pas de cette clause, mais le Canada la voulait. Québec n'était pas seul lors de la négociation. M. Lisée a demandé que la clause soit le plus édentée possible. À la 11^e heure, le gouvernement Harper a décidé de sacrifier l'industrie fromagère du Québec pour le bien du bœuf de l'ouest. Le gouvernement québécois a dit qu'il signerait le décret d'application de cette entente seulement s'il était satisfait de la

compensation donnée à l'industrie laitière et fromagère. Le Québec, qui a initié l'application, refuse le décret d'application tant qu'il n'est pas satisfait, donc rapport de force avec Ottawa. C'est le seul outil disponible pour avoir gain de cause. Les libéraux ont dit qu'ils allaient signer de toute façon. On sait maintenant que ça va coûter 1,5 milliard à l'industrie laitière et fromagère québécoise sur 5 ans. Le gouvernement fédéral a concédé au Québec 350 millions en compensations. Il n'y a pas de rapport de force puisque les libéraux ont accepté. La CAQ veut signer aussi.

En conclusion, comment trouver et mettre en œuvre les meilleures solutions qui permettront de réaliser les rêves des québécois, de les enrichir collectivement et individuellement ? D'abord, mettre les libéraux dehors et ne pas les remplacer par un autre parti fédéraliste de droite antisyndical. Les progressistes ne sont jamais aussi forts que lorsqu'ils sont unis. Additionner les forces, construire ensemble un Québec à la hauteur de ses aspirations, envoyer une bande-annonce lundi en 8 dans Verdun, Marie-Victorin, St-Jérôme et Athabaska et remettre le Québec sur le chemin des victoires. Merci.

Discussion/questions :

-Isabelle Lavoie (510) : Il faut non seulement parler des travailleurs et de leur implication, mais aussi penser aux futurs travailleurs. Il y a actuellement une internationalisation de la formation manufacturière et ça peut être inquiétant. L'école d'aérotechnique a vendu des cours à l'étranger. Il s'agit d'une école importante mondialement, qui fait en sorte qu'on a de bons emplois ici. Elle invite M. Lisée à consulter le site www.unifor.org. Dans l'onglet 'centre de documentation' il y a une politique d'Unifor pour le secteur aérospatial.

-Pierre

entendre M. Lisée sur l'éducation, qui représente l'avenir selon lui. Les jeunes décrochent. Est-ce que le PQ pourra faire en sorte que les enfants restent à l'école?

M. Lisée : il donne raison à Pierre. On n'a pas à se demander si l'éducation doit être une priorité. L'éducation doit être la priorité permanente de la nation. L'enrichissement collectif depuis 1960 a eu lieu parce qu'on a investi massivement en éducation. L'innovation vient de l'éducation, les citoyens éclairés, c'est grâce à l'éducation, l'intégration se fait mieux dans l'éducation. Lors de la course au leadership, il a proposé, avec Normand Baillargeon comme conseiller, de d'abord se concentrer sur la réussite. La structure actuelle n'est pas idéale, mais il faut d'abord mettre l'énergie sur la réussite. Ensuite, il faut réinvestir pour les enfants en difficulté. La proportion d'enfants en difficulté dans chaque classe augmente. Il faut augmenter le nombre d'orthophonistes et de psychoéducateurs. Les libéraux les ont coupés, pourtant il en manquait déjà. Il faut faire en sorte que l'école privée assume sa juste part d'élèves en difficulté jusqu'à leur diplomation. Les écoles privées renvoient les élèves en difficulté dans le public. Il faut aussi investir dans l'école publique. L'école doit être un ascenseur social. Quand tu vis à Outremont ou à Sillery, tu es déjà au 10^e étage dès le premier jour. Si on ne donne pas plus d'attention à celui qui vit à Hochelaga ou à Limoilou, c'est sûr qu'il y en a un qui finira plus loin que l'autre. Il faut dans les écoles de milieux défavorisés plus d'enseignants, plus de psychoéducateurs et d'orthophonistes par élève, plus de budget. On ne veut pas un système scolaire à deux vitesses. Il s'engage à réaliser ceci dans le premier mandat.

-Jean-Michel Montiel (62) considère que M. Lisée a oublié de parler d'une force très importante, les aînés. Dans 10 ans, les aînés vont représenter 40% de la population. Parmi cette population, 80% vivra dans des centres pour personnes âgées. Le 19 octobre, un projet de loi a été déposé pour lutter contre la maltraitance des aînés. Ce que ce projet dit c'est que malgré toutes les mesures déjà en place, il n'y a rien qui se passe. On veut mettre en place un système de délation, installer des caméras. Jean-Michel s'est battu toute sa vie contre le fait que des travailleurs soient filmés. Ce projet ne parle pas du manque de personnel et du roulement de personnel. Le personnel n'a souvent pas de formation, et ceci va à l'encontre de l'éthique. Quelle est la position du PQ?

M. Lisée : Jamais il n'aurait pensé que dans un pays riche, il y aurait eu un débat sur la qualité de l'alimentation des 40 000 aînés dans les CHSLD. Comment en est-on arrivés à avoir une campagne de relation publique pour nous convaincre que la nourriture y est bonne? La pire décision de finances publiques du siècle a été prise par trois personnes : offrir aux médecins québécois la moyenne de rémunération canadienne. Cette idée folle a germé dans la tête de certains qui ont décidé de transférer 3 milliards supplémentaires par année dans les poches de 20 000 médecins, ceux qui font partie du 1% les plus riches. En tant que PM, il gèlera la rémunération des médecins. Actuellement, un médecin québécois gagne environ 30% de plus qu'un médecin ontarien. L'offre de départ des libéraux pour la nouvelle négociation des médecins est une augmentation à la première année de 9 000\$, de 17 000\$ la deuxième année, de 27 000\$ la troisième et de 36 000\$ la quatrième. Il est conscient qu'en tant que PM il devra affronter le plus grand lobby au Québec. Pas celui du pétrole, des banques ou des Desmarais, mais celui des deux fédérations de médecins. Il veut un big bang dans la distribution des tâches : plus d'actes cliniques pour les pharmaciens et les infirmières. Il mettra fin à ce système où le médecin est roi. Ils ne sont pas seuls dans le système. Ça prend un grand changement d'attitude pour qu'il n'y ait pas la nécessité d'avoir recours à des caméras, à la délation et pour être à la hauteur d'un pays riche pour les aînés.

-Jacques Ouimet (100) : Il travaille dans le rail, sous juridiction fédérale. Il a écrit au ministre du travail du Québec pour lui signifier la violence exercée par les employeurs (CN et CP). On lui a répondu qu'il n'était pas au bon endroit et on ne voulait pas vraiment l'entendre. Il s'agit pourtant de travailleurs du Québec. Le support du gouvernement québécois est essentiel. Les travailleurs auront-ils de l'écoute du PQ? Pour ce qui est de l'énergie verte, au niveau syndical beaucoup est fait, mais le gouvernement doit s'impliquer pour faire comprendre à la population l'importance des enjeux reliés aux changements climatiques. Il reste beaucoup à faire au niveau de la sensibilisation.

M. Lisée : Il est d'accord et pense que les gouvernements du Québec ont été trop timides à défendre les employés sous juridiction fédérale. Il est allé à Gatineau et a vu que 30% des employés francophones ne travaillaient pas en français. Leur droit de travailler en français est bafoué tous les jours. C'est l'affaire du gouvernement du Québec de se tourner vers Trudeau et de lui rappeler que son père a fait une loi sur les langues officielles, comment se fait-il que des travailleurs francophones ne peuvent pas parler français au travail au Québec? Pour ce qui est du CN/CP, la loi 101 a été étendue à tous les milieux de travail au Québec et devrait être appliquée. Pour les autres causes, il aimerait avoir un-e ministre du travail qui puisse se lever et téléphoner à son homologue fédéral et demander des changements. On peut leur faire honte. La honte est un levier important en politique.

-Lucie Pratte (522) : Elle travaille depuis 30 ans dans le secteur de l'aérospatial et est membre du comité de francisation de son entreprise. Elle a travaillé avec des tables sectorielles mises en place par la FTQ pour aider à la francisation des entreprises. Depuis 2014, et ceci a été vécu comme une trahison de la part du PQ, le programme de subvention destiné aux organisations syndicales pour la francisation a été coupé par le PQ. Elle en a eu les jambes coupées, surtout venant du PQ. L'argent à la francisation est de l'argent très bien investi parce que les représentants sont sur la ligne de front pour s'assurer que le français soit la langue de travail. Il y a encore des gens qui ne peuvent pas travailler en français au Québec. La langue est l'enjeu principal de l'identité et de l'indépendance de la nation.

M. Lisée : Il n'était pas au courant pour la subvention et est attristé de l'apprendre. Il s'est battu avec ses collègues pour augmenter de 30 millions par année les fonds pour défendre le français. Il regardera ce qui s'est passé et s'engage à être aussi sur la ligne de front. Ce qui le préoccupe, c'est qu'il y a beaucoup de comités de francisation qui n'existent que sur papier. Les efforts de tous sont nécessaires. Pour la défense du français, le signal envoyé par le PM est presque aussi important que les sommes investies. Quand le PM, juste avant son élection, a dit que chaque employé sur la chaîne de montage devrait parler anglais au cas où un acheteur

anglophone passerait, il envoie un signal. 30 000 emplois en Ontario dépendent de nos achats ici au Québec. Jamais un PM de l'Ontario ne dirait que chaque employé en Ontario doit parler français au cas où un client québécois passerait. Couillard a été élu malgré cette attitude. À l'époque où il était ministre de la métropole, il s'est présenté devant la chambre de commerce du Montréal Métropolitain et a fait prêter serment à 500 entrepreneurs pour que le français soit la langue du travail dans leur entreprise. Le français doit être remis de l'avant au travail.

-Yannick Houle (62) : Il aimerait entendre M. Lisée sur l'industrie de l'aérospatial. L'Ontario se met belle pour l'industrie de l'automobile, par contre l'impression est que le Québec ne se met pas aussi beau pour l'aérospatial. Il y a eu des investissements du gouvernement québécois, mais ce fut un investissement irresponsable en matière d'emplois. Il y a eu 400 mises à pied suite aux investissements. On envoie du travail à l'extérieur, ça n'a aucun sens que les contribuables payent pour une compagnie qui agit ainsi.

M. Lisée : Il donne raison à Yannick et il a parlé en ce sens à M. Bellavance. Les affaires vont parfois mieux et parfois moins bien. Quand une entreprise reçoit un investissement massif, on s'attend à un meilleur traitement pour ses salariés. Par exemple, des tests de vol ont été envoyés au Kentucky pour les C-Series pour lesquels Bombardier a reçu 1,3 milliard. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas insisté pour qu'il n'y ait aucune perte d'emploi? Bellavance disait qu'ils étaient sur le bord de la faillite. Voilà justement le rapport de force pour les obliger à garder les emplois. Situation similaire pour Aveos, il y avait un engagement et un rapport de force avec Air Canada, les libéraux l'ont gaspillé. Après on apprend que la maintenance des moteurs ne sera pas au Québec. Il y a une entreprise danoise qui fait la maintenance de ses moteurs à l'aéroport, où le mètre carré est un des plus chers au monde et ils sont rentables. Dans une négociation, le négociateur doit tirer le maximum pour les gens qu'il représente et le PM représente les gens du Québec. On remet à M. Lisée la pétition que l'on souhaite voir portée à l'assemblée nationale.

PAUSE

Benoît fait une annonce : Les membres du comité des jeunes sont invités à aller au salon 1 au moment de la pause-dîner. Caucus de la francisation dans la salle Garcia. Amenez son dîner. Changement à l'horaire : le comité des travailleurs autochtones et de couleur sont à la même place que prévu, mais le comité des travailleurs avec une incapacité sera au salon Garcia. Cet après-midi, l'ajournement est à 16h30, mais si possible, quitter une quinzaine de minutes plus tôt afin que le personnel de l'hôtel puisse changer le plan de la salle, puisque c'est ici qu'aura lieu la soirée.

Point 22

- Rapport du comité LGBT par Pierre Demontigny

Le caucus s'est tenu ce matin, ainsi que les élections. Il présente les personnes élues : Il a été élu président, Joachim Alexo (62) et Kevork Vahedjian (2002) ont été élus en tant que membres. Pendant la présentation qu'il fera, des photos du défilé de la Fierté gaie seront à l'écran. Joachim est le photographe de toutes leurs activités. Ces photos peuvent aussi être retrouvées sur le site d'Unifor.

À chaque année, le défilé de la fierté a lieu à Montréal et à Québec. Cette année, 35 membres d'Unifor ont participé, dont 20 de la section Air Canada. C'est très peu. Il y a beaucoup de membres à Unifor, il devrait y avoir une meilleure représentation. Ça ne coûte rien d'être visible auprès de la population. Il y a environ 350 à 400 milles personnes sur la rue René Lévesque qui sont là à regarder un défilé avec des revendications de

différents syndicats. C'est décevant, d'autant plus que c'est répété à chaque année. Le comité tient 4 rencontres par année et il n'y a souvent que 3 personnes qui viennent. Pierre ne veut pas chicaner les gens, mais dit qu'il faut repenser les comités. Il faut plus de participation. La même chose se dit lors des assemblées générales. Si les membres ne se présentent pas, un constat doit être fait. D'autres comités aussi ont de la difficulté à rejoindre et à faire valoir leurs droits. Pour 2017 et le 375^e anniversaire de Montréal, il souhaite que le défilé soit grandiose et qu'Unifor soit présent. Certains syndicats ont beaucoup plus de représentation au défilé. Il y a la veille du défilé, la journée communautaire sur la rue Ste-Catherine. Unifor y a un kiosque avec la FTQ. 1 500 bracelets avec le logo d'Unifor et le logo LGBT ont été distribués rapidement cet été. Les gens veulent savoir ce que les syndicats font avec leurs membres pour la communauté LGBT. Avec Trudeau, il y a moins de revendication à faire au Canada, mais il ne faut pas oublier que dans d'autres pays, rien n'est réglé. À Orlando, 50 personnes ont été tuées parce qu'elles étaient gaies. C'est important de penser plus loin que le Canada. Il y a eu une vigile après Orlando. Véronique et Pierre y sont allés, mais peu d'autres membres du syndicat. Il ne voit pas assez de mobilisation et de solidarité pour certains comités. Il croit difficilement qu'il n'y a pas davantage de membres LGBT qui veulent revendiquer leurs droits.

Autre point: Si les membres ne veulent pas de Port Elgin, il faut le dire haut et fort à Renaud. Il a assisté à une conférence sur les droits humains. Une personne d'Air Canada (Diego) et lui étaient invités comme personnes-ressource pour assurer la traduction en français. Les membres québécois demandent des conférences bilingues mais n'y vont pas. C'était honteux d'être seulement deux là-bas. Le Québec est un gros morceau d'Unifor, si les gens ne veulent pas aller à Port Elgin, il faut le dire, parce que pour le moment, de l'argent sert à ça. Pour être représenté en français à Port Elgin il faut y aller.

Une affiche de la journée des trans (la journée du souvenir transgenre) a été envoyée le 20 novembre. C'est une affiche qui a été publiée au Canada. Le titre est « 6 façons de stopper la transphobie ». Il faut que ce soit distribué dans les milieux de travail. Le comité est là pour répondre aux questions à ce sujet. La semaine passée, des informations sur la journée mondiale de lutte contre le sida ont aussi été envoyées. C'est important de se rappeler de cette lutte.

Joachim fait un super travail sur Facebook. Ce serait bien d'aller « liker » la page. Il met des photos et des articles intéressants.

Proposé par Pierre Demontigny

Appuyé par Ghislain Laprise

Questions/commentaires :

-Marie-France Florentin (62) : Félicite Pierre pour le rapport. Elle fait un point d'information sur Port Elgin. Les informations ont été reçues seulement deux semaines avant la rencontre. C'est un peu difficile de planifier une participation en si peu de temps. Pour les prochaines fois, est-ce possible de les recevoir plus tôt. Auparavant, le comité appelé « Minorités visibles et autochtones » ne se rendait pas à Port Elgin, la section 62 a été une des premières à y aller. Actuellement, plusieurs autres sections locales y vont. Alors le message passe, mais pas complètement. Elle a espoir qu'à l'avenir il y aura plus de monde.

Pierre : Les invitations ne sont pas envoyées aux comités. C'est à l'exécutif des sections locales de l'envoyer aux membres. Il a été question de la conférence à partir du mois de mai, c'est dommage que les informations ne se soient pas rendues.

Benoît indique que le conseil regardera quel a été le problème à ce niveau.

ADOPTÉ

Point 23

- **Rapport du Conseil québécois des retraitées et retraités par Michel Thibault**

Présentation de l'exécutif du conseil des retraités élu en octobre: Claude Beauclair, v-p; Carmelo Fridolin, secrétaire-archiviste; Bernard Bédard, trésorier; Jean-Michel Montiel, syndic; Normand Gauthier, huissier; Michel Thibault, président.

Remerciements au représentant national pour les retraités, Martin Lambert, qui a préparé la conférence d'octobre et à Doris, pour son support technique.

Depuis le conseil de mai, les membres de l'exécutif se sont rencontrés à trois reprises. Il y a des rencontres lors du conseil québécois pour économiser de l'argent. 65 délégués et représentants de 14 sections locales sont allés à la conférence de Trois-Rivières. Deux conférenciers très intéressants étaient invités : un qui a parlé du vieillissement du cerveau, l'autre, une pharmacienne, a parlé de l'interaction entre les médicaments.

Pour ce qui est de la résolution qui a été débattue lors du conseil de mai 2016 (le 2 sous par membre actif payé par les sections locales), elle a été amenée à Ottawa, mais Jerry l'a renvoyée au Québec. Sans refaire toute la présentation, il tient à souligner que le 2 sous n'est pas une blague. Il faut absolument être capable d'aider les retraités à la grandeur du Québec. À la section locale 698, les retraités répondent aux questions bénévolement. Le but est de former d'autres clubs de retraités à partir des sections locales, mais aussi de les diviser en régions (Il n'y a pas eu de création de nouveaux clubs de retraités cette année). Il est souhaité que des conférenciers puissent se déplacer en région. Les retraités peuvent s'organiser pour aider à plusieurs niveaux (manifestations ou autres), ils ont du temps à offrir. Mais la déception demeure concernant le fait qu'il y a seulement 43 sections locales sur 242 qui payent le montant.

Michel est membre du conseil exécutif canadien des retraités. Une rencontre se tiendra la semaine prochaine à Toronto. Comme il l'a dit à Jerry hier, les négociations avec GM lui sont restées dans la gorge. On lui a expliqué qu'en 2020 il y aura toutes sortes de miracles. Or, les mêmes promesses sont faites depuis 2009. C'est inacceptable.

La conférence canadienne des retraités s'est tenue du 4 au 9 septembre. Il y avait 69 résolutions. 65 conjoints et conjointes y ont été accueillis (pour 53 000 membres). Là-bas, ils sont 250 000 et avaient 165 délégués. Si les membres du Québec se regroupaient, ils pourraient être aussi nombreux. La prochaine conférence canadienne se tiendra du 3 au 8 septembre 2017. De leur côté, ils sont à la recherche de deux conférenciers pour la prochaine rencontre qui se tiendra à Montréal à l'Intercontinental ou encore au Delta à Trois-Rivières. Comme à chaque année, les sections locales sont invitées à participer en grand nombre.

Le rapport est à titre informatif, n'a pas à être adopté
Aucune question

Point 24

- **Présentation des candidats aux postes de membres directeurs**

Alain Sévigny se présente. Il a la chance depuis plusieurs années de servir les membres de sa section locale Unifor 8284 en tant que vice-président de l'accréditation des techniciens et techniciennes de Bell Canada. Il est

également agent négociateur, présentement en négociations avec Bell, un employeur obsédé par le rendement et la surveillance, un employeur vicieux. Il a apprécié l'expression « toxique » utilisée plus tôt par J-F Lisée, ça va bien avec Bell. Il profite de l'occasion pour remercier ses consœurs et confrères employés de bureau de BST et d'Expertech pour leur mobilisation et leur soutien. Il souligne que quand les négociateurs doivent aller l'extérieur, ce sont leurs conjoints ou conjointes qui se tapent tous le travail à la maison. Il remercie donc sa conjointe. C'est avec rigueur qu'il a mis l'expertise qu'il a acquise au fil des années au service des membres d'Unifor Québec. Il les remercie de leur confiance et mentionne qu'ils peuvent être fiers du syndicat qu'ils ont contribué à construire. Unifor Québec a été un acteur social majeur, en autre par sa participation à la mobilisation politique pour se débarrasser de Harper, et par son soutien aux différents groupes en conflit. Il entend la promesse de Hugues de faire de même avec Couillard. C'est donc avec plaisir qu'il sollicite la confiance des membres pour bâtir un syndicat qui correspond à leurs valeurs d'équité et d'inclusion, de respect et de bien commun. Longue vie à Unifor!

René Émond se présente. Certains l'ont sans doute vu il y a six mois se présenter à cette même table. Il a donc intitulé son discours « Prise 2 ou le jour de la marmotte ». Il est représentant syndical et joueur de football. Il est quelqu'un qui mène les dossiers à terme. Il est passionné par la vie syndicale. Il croit à ce qu'il fait et au syndicat, il croit aux instances et aux débats. Les débats qui sont à faire doivent être faits. Concernant le congrès où il restait six résolutions à amener, il trouve ça navrant. Des gens allaient au micro parler de leurs problèmes personnels et des gens avaient pris le temps de faire une résolution. Ce syndicat est très bon et il en est fier. Son secrétaire lui dit toujours qu'il porte des bobettes d'Unifor, qu'il est tatoué Unifor. Il est vrai qu'il est fier de ses racines. La dernière fois, il a parlé de sa conjointe qui s'implique beaucoup avec lui, son adjointe comme il l'appelle. Son fils va aussi à toutes ses rencontres de santé, sécurité et environnement. C'est grâce au programme d'éducation d'Unifor que son fils et sa femme s'impliquent dans la communauté à défendre les gens. Tous les candidats ont des expériences syndicales. Il a commencé par un comité, ensuite est devenu président, il s'implique auprès de la FTQ. C'est ça sa vie de représenter des gens et de faire monter le mouvement syndical à un autre niveau. Il remercie les membres et espère obtenir leur appui.

Richard Gascon se présente. Depuis la première fois qu'il a entendu parler de la création du nouveau syndicat Unifor, il y a cru. Ses membres proviennent tous de deux magnifiques organisations; le mariage de ces deux organisations ne pouvait que donner la naissance d'un magnifique bébé uni et fort. S'il n'a pas placé sa candidature auparavant, c'est qu'il ne se sentait pas encore prêt. Il avait des responsabilités au sein de sa section locale et il avait des choses à y accomplir. Il devait aussi penser à sa famille. Il a toujours essayé de bâtir des ponts entre les deux organisations et il est fier de voir qu'elles en forment maintenant une seule. Il ne se présente pas aujourd'hui parce qu'il croit que ses confrères ont fait un mauvais travail, loin de là, il ne se présente pas contre personne et certainement pas contre ces candidats, il offre ses services. Il remercie les membres qui voteront pour lui en pensant qu'il peut faire avancer leur cause et qu'il peut contribuer au conseil québécois. Par contre, si le choix va vers ses confrères et pour la continuité, il comprend que c'est ça la démocratie, en laquelle il croit. Il croit aussi que pour avoir un syndicat fort et un comité exécutif fort il doit y avoir plusieurs choix. Il sait que les gens feront leur choix en fonction de ce qui est le mieux pour le syndicat. S'il est élu, son but premier sera de bien représenter les membres et de prendre les meilleures décisions pour l'ensemble des personnes, des unités, des sections locales, du conseil québécois et du syndicat. Il a fait circuler des affiches avec ses coordonnées... s'il y a des questions.

François Arseneault se présente. Depuis qu'il a 17 ans il s'implique syndicalement. Il en a maintenant 27 et ne cesse de vouloir s'impliquer. Depuis environ 8 ans, il représente sa section locale avec fascination, parce que le conseil québécois est vraiment le cœur de l'organisation. Toutes les décisions y sont prises et c'est là que les enjeux et la culture syndicale se bâtissent. Il y a deux ans, il a été élu pour participer à la préparation et à la création d'Unifor pour le conseil québécois. Actuellement, le conseil québécois roule très bien, mais il pourrait rouler encore mieux. Il a la chance de rencontrer plusieurs personnes et certaines lui ont dit avoir l'impression qu'il y a souvent de la chicane. Ce n'est pas toujours facile, mais il n'y a pas d'endroit (dans le monde syndical)

où il y a un accord parfait. C'est de cette façon que les idées peuvent avancer et que se construit une vraie culture. Ce peut être parfois difficile au niveau des sections locales. Il entend parfois « dans le temps, c'était comme ça qu'on le faisait ». Ce ne sont pas des commentaires très constructifs qui donnent une idée sur comment aller de l'avant, comment le faire et pourquoi. Durant son mandat, il avait l'impression que plusieurs personnes ne voulaient pas contrarier l'une ou l'autre des organisations fondatrices, mais il pense qu'à présent il faut aller plus loin. Il a l'impression qu'il faut vraiment faire la place au débat pour bâtir la culture, les principes, les valeurs selon l'expérience Unifor. Il croit aussi en une autre utilité très importante du conseil : bâtir la fraternité. Le conseil se rencontre deux fois par année, il faut tisser des liens, se serrer les coudes et continuer à se connaître. Quand il a la chance de rencontrer des gens partout au Québec, c'est ensuite pour lui un honneur de le revendiquer dans sa section locale. Pour terminer, il partage un rêve et son objectif s'il est élu : qu'Unifor devienne un seul syndicat et que ses positions soient reconnues comme telles. Pour devenir un leader incontestable auprès de la FTQ, il faut que ça passe par le conseil québécois. Il espère faire place aux débats et aux sections locales et il demande l'appui des membres en toute solidarité.

On rappelle que les élections auront lieu demain matin.

Point d'information de Jacques Ouimet (100): Invitation à prendre conscience de la qualité des gens qui viennent de se présenter. Unifor est un syndicat d'exception. Merci aux candidats de se présenter pour faire ce travail.

PAUSE

Patrick Dubé (510) : Veut remercier le conseil québécois. Au dernier conseil, ils avaient demandé du soutien pour leur projet CEP, soit d'amener des familles de Hochelaga en vacances. Cela a très bien fonctionné, ils ont ramassé 2 500\$ en don et le conseil l'a doublé, ce qui a donné un bon départ au projet. Il remercie le fond de justice sociale qui leur a donné 2 000\$ et les sections locales 2889, 510, 4511, 62 et 100 qui ont donné 5 100\$ pour le projet.

Normand Bouchard (2889) : le montant total ramassé pour ce projet est de 15 000\$. Il reste un surplus d'environ 3 000\$. Ce montant peut être placé ou donné aux jeunes du quartier ou encore servir pour refaire un partenariat avec Unifor l'an prochain. Une très belle synergie a été créée au sein du groupe. 66 personnes/15 familles sont venues pour la fin de semaine. Il y a quelques semaines, un de ses amis, qui est directeur de la sécurité dans les HLM à Montréal, a rencontré la représentante de GCC la Violence qui lui a dit que depuis le camp, il y a eu la création d'un lien d'amitié dans Hochelaga. Plusieurs personnes s'en sont réjouis.

Mossen (6000) : Dans le règlement du conseil québécois reçu plus tôt, il y a une erreur à la page 9 : ... dans les comités permanents travailleuses et travailleurs autochtones et racisés..., on ne dit plus 'racisés' mais 'de couleur'. À changer.

Point 25

Rapport financier du conseil québécois des travailleuses et travailleurs retraités

Jacques Aubry, syndic, présente le rapport au nom du secrétaire financier Bernard Bédard qui est absent aujourd'hui. Le rapport se termine le 31 août 2016.

Revenus

10 sous	4 696, 00\$
2 sous accumulés par les sections locales	6 129, 98\$
Arrérages	4 000, 00\$
(Des 2 sous ont été donnés pour 3 ans et d'autres reçus directement, il est difficile de séparer les montants dans l'exercice. Il y a donc du passé, de l'actif et de l'avenir dans ce chiffre)	
Total :	15 545, 00\$

Dépenses

Déplacements	4 574, 00\$
Per diem	2 205, 00\$
Frais d'hôtel	2 410, 00\$
Stationnement	48, 00\$
Inscriptions à des congrès	
Total :	16 646, 00\$

Déficit : 1 300, 00\$

La plupart des activités sont reliées aux conférences des retraités d'Unifor d'octobre 2015, au conseil québécois de novembre 2015, au conseil québécois de mai 2016, à la vérification des livres, à la préparation du bilan, etc. Au 31 août, il y avait en caisse un solde de 12 840\$, ceci inclut le 3 500\$ reçu d'Unifor Québec, et 5 300\$ est en mouvement (un chèque qui s'en va au national pour une conférence à l'automne). L'actif réel serait aujourd'hui de 4 000\$. Ce qui est reçu en cotisations est équivalent aux dépenses, il n'y a pas plus de marge.

Rapport présenté à titre informatif, n'a pas à être adopté
Aucune question

Point 26

Présentation du nouveau site internet par Marie-Andrée L'Heureux

Marie-Andrée fait faire une visite guidée du nouveau site lancé en août dernier. Elle a commencé à travailler sur le site en janvier 2016 avec l'espoir de le mettre en ligne pour le dernier conseil québécois, mais ça n'a pas été possible. Elle a travaillé le site avec la firme Chrysalide. Il est créé comme un genre de carrousel qui défile et qui réfère à d'autres liens. De plus en plus, les gens qui veulent aller sur des sites y entrent avec des moteurs de recherche et donc, ils n'entrent pas sur les pages d'accueil des sites. En termes de graphisme, c'est une erreur de mettre plein d'information sur la page d'accueil, sinon rien ne ressort. Les gens font défiler et ne lisent que les grands titres, d'où l'importance d'épurer le plus possible, de fonctionner avec des titres et des sous-titres et d'essayer d'avoir du visuel, ce qu'elle a donc essayé de faire. Sur la page d'accueil, un module permet aux membres de s'inscrire à des listes d'envoi. Encore peu de gens se sont inscrits. Elle invite à publiciser le site. Il y a des menus déroulants et des boîtes de filtres. Il y aura une phase II pour le site, pour peaufiner certains détails. Les comités pourront ajouter leurs activités. Le centre de documentation offre toutes les informations plus rapidement. Pour le moment, il y a encore des « bugs » avec le site. Lorsque ça se produit, elle conseille de lui envoyer un courriel pour dire ce qui s'est passé. Elle travaille sur des modules éventuels d'adhésion en ligne. Quand il y aura des campagnes publiques, les gens pourront venir les appuyer en ligne.

Point 27

Présentation des résolutions qui seront soumises au congrès de la FTQ par Renaud Gagné

Il n'y aura pas de votes sur les résolutions, mais il souhaite avoir les commentaires des membres. Il faut retenir que la tournée FTQ a rencontré 250 délégués à travers le Québec et que les sections locales y ont participé. Ce qui est primordial est que les travailleurs fassent partie du processus. À la page 5, se retrouve le point sur l'accord de Paris. Au Québec, le gouvernement s'est donné des cibles de réduction et a déposé un projet de loi (104 et 106). Ce sont des éléments majeurs. Un plan de transition qui impliquera le monde syndical est demandé. À la page 6, c'est au gouvernement à déterminer ses cibles. Page 7, une transition juste et équitable est demandée, et que les coûts ne soient pas assumés uniquement par les travailleurs et les communautés touchées, mais par l'ensemble de la société. Page 9, transition planifiée, la FTQ demandera au gouvernement une politique structurante et cohérente, l'électrification des transports collectifs, des normes strictes sur le transport et la promotion de l'efficacité énergétique. Aux pages 10 à 15, se retrouvent tous les résolutions. Page 15, échéance. -voir le document de Renaud-

Commentaires/questions :

-Marc-André Paré (2022) : Bonne politique. Le comité Santé, Sécurité et Environnement n'a pas eu le temps de discuter du contenu, mais il l'appuie personnellement. Par contre, il ne voit pas beaucoup de mesures concrètes ou de plans pour atteindre les objectifs.

-Jacques Ouimet (100) : Il appuie complètement. Il souligne que présentement Via Rail se magasine des nouveaux trains. Il aimerait qu'il y ait une concertation pour faire des pressions pour l'achat d'équipement électrique propre. Des démarches ont déjà commencé à cet effet.

-Michel Montiel (62) : Il est en faveur du document. Par contre, il y a des actions qui lui apparaissent frileuses. La FTQ aurait pu demander que ses représentants qui se déplacent soient invités à acheter des véhicules électriques. De plus, aucune subvention n'est demandée au gouvernement pour l'achat de voitures électriques. Dans le transport collectif, pourquoi la ville de Montréal n'offre-t-elle pas le transport collectif gratuitement (plusieurs villes le font).

Renaud : au moment des commissions, les membres pourront bonifier les propositions.

Résolutions statutaires et résolutions générales.

Sylvain Martin est au comité des statuts et Luc Deschênes est représentant au comité des résolutions générales. La première résolution adoptée est la #1 : hausse de la cotisation à la FTQ (de 10 sous) et un maximum de 3% par année dépendamment de l'inflation.

-Stéphane Daigneault (145) : Il est en partie contre la résolution. Il est d'accord avec le 10 sous, mais est contre le fait de donner un accord sur le 3% sans savoir sur quoi il sera basé. Le montant réel n'est pas connu et la plupart du temps ce sont les sections locales qui doivent assumer ces frais.

-Éric Buisson (510) : Sa section locale est pour cette résolution, mais a des craintes : la FTQ représente 600 000 membres, dont les 2/3 seulement paient la cotisation (elle n'est pas obligatoire). La nécessité d'augmenter est

comprise, mais il y a des craintes que des sections locales arrêteront de payer. Après un débat sur le 2 sous non obligatoire pour les retraités, est-ce que tous les membres vont être d'accord pour 10 sous?

-Richard St-Onge (720) : Au travail, son employeur disait « on ne vous donnera pas plus mais faites le même travail ». Cinq ans plus tard, il leur est encore demander de donner du rendement sans être payé plus. Voici la même situation avec la FTQ. Ils ne renouvellent pas leur équipe, ils coupent, mais ne donnent pas plus. La plupart des sections locales ont des cotisations en pourcentage qui se fient au coût de la vie. Pourquoi ne pas appliquer le même principe avec la FTQ?

-Yves Guérette (299) : C'est le 3% qui le dérange aussi. C'est la FTQ qui décidera, les membres n'auront pas de contrôle. Dans les entreprises, il n'y a jamais plus de 2% d'augmentation par année. Sur le nombre de membres, plusieurs ne cotisent pas, il est là le problème. C'est déjà impossible d'aller chercher 2 sous pour les retraités, des membres vont refuser de payer. C'est impensable de toujours payer plus sans retirer de services. 1 % serait acceptable, compte tenu qu'ils n'ont pas augmenté la cotisation pendant 6 ans.

-Alain Lambert (23) : Il se lève contre la proposition. Avec une augmentation des montants, les gens dans les conseils régionaux vont se désaffilier. Presque 300 000 membres de la FTQ ne payent pas, il vaudrait mieux essayer de comprendre pourquoi les gens se désaffilient de la FTQ.

-Alain Gagnon (1937) : Il est contre. En 2009, il était celui qui critiquait la FTQ. Les membres ne sentent pas cette centrale, ils se sentent laissés à eux-mêmes et considèrent que la FTQ n'a jamais levé le petit doigt pour eux. Selon lui, ça ne donne de rien de cotiser à la FTQ et il ne veut pas qu'un chèque en blanc leur soit donné. Que la FTQ fasse sa prise de conscience. Pourquoi ne pas mettre à la place plus d'argent dans Unifor?

-Alain Paradis (8284) : L'explication est peut-être valable, mais souvent ces augmentations se répercutent ailleurs.

Renaud : Il espère que l'affiliation à la FTQ n'est pas remise en question. Il y a peut-être des problèmes en région. Si un représentant représente mal son monde, les gens ne sont pas contents. La FTQ est toutefois indispensable et que ça prend un peu d'argent pour faire fonctionner toutes les campagnes. Unifor met son grain de sel auprès de la FTQ sur toutes les questions. S'en éloigner n'est pas la solution. Si c'est trop cher, des motions de renvoi peuvent être faites. Mais il est certain qu'en restant à 1,40\$, il y aura un manque. En ce qui concerne le nombre de gens qui cotisent à la FTQ, les chiffres indiquent 370 000. C'est volontaire et ça ne peut pas être rendu obligatoire. Unifor est affilié à la FTQ, s'il décidait de se désaffilier, il pourrait être jeté à la porte. Le devoir est d'encourager tout le monde à participer à la cotisation. En étant sur le comité, il se doit d'admettre que plus d'argent est requis.

-Daniel Cadotte (81) : Certaines entrées sont possibles grâce à la FTQ. Il siège à un conseil régional de la FTQ, et ça lui apporte beaucoup. C'est une valeur en région d'avoir l'input des autres syndicats.

-Daniel Leblond (1495) : Il n'y a peut-être pas lieu aujourd'hui de laver son linge sale avec la FTQ, mais il y a un gros malaise. Le malaise étant que la moitié des membres ne cotisent pas. Les dirigeants de la FTQ doivent tenter de comprendre pourquoi leurs membres ne cotisent pas. Ensuite, ils viendront voir les membres affiliés pour demander une augmentation. Renaud, en tant que membre du comité, devrait leur demander de faire leurs devoirs. Unifor est rendu à un niveau presque égal à la FTQ avec ses formations.

-Benoit Lapointe (président du conseil québécois) : Comme disait Renaud, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Ce serait complètement fou de remettre en question l'affiliation à la FTQ. Les affiliés et la FTQ représentent près de 600 000 membres, c'est un poids politique considérable. Unifor est de plus en plus fort, mais ne peut pas travailler en vase clos. Ceci dit, bien sûr qu'il y a un ménage à faire, mais il faut être à

l'intérieur pour le faire. Il est possible de demander des amendements si le coût de la cotisation est trop élevé et d'influencer ainsi les autres syndicats affiliés.

Non-identifié: Au CTC, la cotisation est faite per capita. La FTQ pourrait faire de même en chargeant à tous ses membres. Si l'augmentation ne vise que ceux qui cotisent, les gens vont arrêter de payer. Il faudrait que tous les syndicats fassent la même chose.

Renaud : Ça prendrait un amendement aux statuts de la FTQ (avec vote aux 2/3) pour rendre la cotisation obligatoire. La FTQ a toujours été basée sur le volontariat et les sections locales qui veulent participer s'affilient. De façon importante la FTQ a un rôle à jouer. La liberté de s'associer ne peut pas être modifiée.

-Sophie Albert (vice-présidente du conseil québécois) : Les statuts d'Unifor permettent déjà d'imposer la cotisation. Ceux qui étaient affiliés au moment de la fondation doivent le demeurer et les conseils régionaux et le conseil québécois peuvent décider de rendre la cotisation obligatoire. Ceci dit, la FTQ est une grosse machine, dans les faits ce sont environ 50 employés qui font le travail. À part ces employés, il faut des militants, des bénévoles, etc. La FTQ est le levier politique public commun à tous les syndicats pour faire des coalitions ou des fronts communs. Il faut que la FTQ ait les moyens de ses ambitions. La FTQ revendique ce que les gens demandent. Elle porte aussi les revendications des travailleurs non syndiqués. Il faut augmenter la cotisation, même si ça ne plaît pas. Il faut aussi sensibiliser les sections non affiliées pour que collectivement ça puisse coûter moins cher à celles qui le sont déjà.

-Daniel Cloutier (responsable du dossier santé-sécurité) : Quand le gouvernement veut jouer dans la loi, quand le conseil du patronat ou les chambres de commerce font des pressions sur le gouvernement pour modifier les règlements ou autres, la FTQ devient essentielle. Chaque petit syndicat ne peut pas de son côté aller voir les ministres. Qu'un débat sur la cotisation ou sur la gestion se fasse est sain, mais la FTQ, c'est tous les membres, c'est un tout dont chaque syndicat fait partie.

-Daniel Leblond (1495) : Il n'a pas été dit qu'au niveau politique la FTQ ne fait pas ce qu'elle a à faire. Le débat est sur la cotisation. Sur le dossier de la forêt au Lac St-Jean par exemple, où est la FTQ? La poursuite des américains en lien avec l'ALENA est tombée aujourd'hui, des gens perdent leur emploi en ce moment. Les membres paient déjà 1,40\$, ils veulent simplement que les gens qui ne payent pas le fassent.

-Alain Gagnon (1937) : En complément à ce qui a été dit précédemment, il ne s'agit pas d'être contre la FTQ, mais de lancer un cri du cœur. Avant d'augmenter la cotisation, regarder pourquoi des sections ne payent pas leur cotisation. Qu'est-ce qui peut être fait pour aller raccrocher le monde. 300 000 membres cotisent, pourquoi dire que c'est 600 000? Les cotisants ont l'air d'un gang de clowns. La crédibilité passe par là aussi. C'est ça le nerf de la guerre. Renaud se doit d'être le porte-parole des gens qui parlent ce matin, en disant tout haut ce que les gens disent en région. Ils sont contre une augmentation sans un examen de conscience.

-Ghislain Laprise (498) : Il est d'accord avec ce que ses collègues ont dit. En prenant le 370 000 dont Renaud parle et en ajoutant 100 000 membres à 1,40\$, aucune augmentation de serait nécessaire. Le risque est de perdre davantage de monde en augmentant. Après 30 ans dans le syndicat, il remarque que quelque chose n'est plus comme avant. Selon sa perception, la représentativité de la FTQ était plus grande avant pour l'ensemble des milieux de travail. Si les gens se plaignent à ce niveau-là, c'est impossible de penser qu'on pourra augmenter la cotisation. Au Lac St-Jean les gens se battent pour la forêt, et s'ils perdent la forêt, ça va se ressentir partout au Québec.

-John Caluori (adjoint au directeur québécois) : Au congrès de la FTQ la semaine prochaine, les résolutions vont tomber sur le plancher. Unifor aura une délégation d'environ 60 délégués. Ces délégués vont ramener les

éléments soulevés aujourd'hui. Une question n'a pas été répondue : les membres du FRSQ auront-ils une hausse en lien avec la résolution?

Renaud : Non, parce que ce que ça implique a été calculé et comme tout le monde a payé ses cotisations (environ 23 000 membres), les coûts peuvent être assumés. C'est la moitié de la délégation d'Unifor Québec qui automatiquement paie la cotisation. Mais il est certain qu'avec 100 000 cotisants de plus, il n'y aurait pas eu les six postes coupés à la FTQ. Si on ne fait que couper, à un moment ça ne fonctionne plus. Les gens sont surchargés. L'instance politique de la FTQ est ce qui est reconnu auprès du gouvernement. C'est vrai que le dossier des forêts n'est pas nécessairement facile à comprendre pour la FTQ. Les gens d'Unifor connaissent mieux le dossier.

Résolution sur les mécanismes pour contrer le harcèlement : Le comité des statuts a eu une rencontre jusqu'à présent, pour réviser l'ensemble des résolutions à caractère statutaire (11). Celle de la section 510 est celle qui sera apportée. Il y a entente sur le fond, mais des petites questions demeurent sur la forme (comment destituer une personne). On voudrait qu'il y ait une formule d'appel.

-Jonathan Blais (510) : Sa section locale veut que la résolution soit débattue sur le plancher. S'il faut la renvoyer sur le bureau avec instructions afin d'ajouter une formule d'appel et qu'elle revienne en bout de ligne avec une recommandation d'adoption, la section 510 ne s'objectera pas. 510 tient à ce que le fond soit accepté.

Congé payé pour les victimes de violence conjugale : la recommandation n'a pas encore été traitée en comité.

-Luc Deschênes : La recommandation du comité sera l'acceptation. Il ajoute qu'Unifor n'envoie pas beaucoup de résolutions au congrès de la FTQ, petite délégation. Unifor a été très occupé cette année. Peut-être que lors des années de congrès FTQ, Unifor devrait couper quelque part.

Renaud : Investissement du Fonds de solidarité dans la construction d'écoles : PPP. La résolution a été appuyée de façon unanime, mais ça pose un problème avec les collègues du SFCP. Il y aura un débat sur cette résolution. C'est un mécanisme différent des PPP traditionnels. Le Fonds va s'associer pendant 35 ans, va louer un bâtiment (aréna). Il n'y aura pas d'investissement si ce ne sont pas les mêmes personnes syndiquées qui font le travail.

-Sylvain Martin : Ceux qui seront présents au congrès doivent savoir que des caucus se tiendront avec Renaud au besoin (pour Unifor).

-Marc-André Paré (2022) : Au sujet de la résolution sur l'affaire Caron, a-t-on déjà entrepris des démarches avec la FTQ?

Renaud : Oui, Serge Cadieux du conseil d'administration avait été rencontré. Il avait été demandé que ce genre de situation remonte tout de suite en haut. Le seul changement apporté à présent au CA est qu'en haut ils seront informés de l'affaire Caron (ils ne l'étaient pas avant). Avec un changement mineur, la résolution devrait être présentée comme une recommandation et les gens devraient être en faveur, puisqu'elle représente un gain de cause pour les travailleurs.

Benoît demande d'inverser des points et d'accueillir tout de suite les confrères et consœurs de Delastek, qui sont toujours en grève depuis 20 mois.

Point 28

Accueil des grévistes de Delastek.

Les membres les applaudissent chaleureusement. L'historique de l'employeur est connu. Ce qui s'est passé depuis le dernier congrès : Des actions ont été faites, elles se retrouvent dans le rapport de Renaud. Un des adjoints de Renaud, Fred, a été mandaté pour mettre de la pression sur les clients de Delastek. Des représentants sont allés dans plusieurs villes nord-américaines rencontrer les clients et distribuer des pamphlets. Manifestations dans plusieurs villes, les gens les reconnaissent après un moment. Tenue de kiosques lors de certains événements. Pour ce qui est de la négociation, il y a eu des rencontres et des tentatives de rapprochements avec l'employeur, mais ça n'a pas avancé sur ce plan. Des actions légales ont été entreprises par les avocats d'Unifor. La décision de la commissaire Gagnon n'a pas été favorable, mais la bataille se poursuit. Merci pour le soutien. Une carte de remerciements sera envoyée aux sections locales qui les ont supportés. Depuis le début du conflit, les grévistes ont reçu près de 200 000\$ en dons. Cet argent est redistribué aux membres à chaque semaine pour les aider à payer leurs factures. Merci beaucoup.

-Alain Lambert (23) : Il propose une autre collecte silencieuse pour les gens de Delastek. Des gens à l'arrière recueilleront les dons. Il suggère que le conseil québécois double le montant qui sera perçu.

-Alexandre Lamarre (2889) : Il annonce que sa section locale fera un autre don de 2 500\$

-Denis Duval (134-Q) : S'engage à aller porter un chèque de 1 000\$ directement sur la ligne de piquetage.

-La section locale 177 donne 1 300\$

- (Inaudible) offre 500\$ pour un chandail!

-Jacques Ouimet (100) : Donne 250\$

- (Inaudible) : Si des membres passent dans le coin de l'usine, ils sont encouragés à aller voir les grévistes. Ils ont une injonction, ne peuvent s'approcher de la bâtisse et peuvent seulement être sept sur la ligne de piquetage. Ils ont besoin de soutien.

PAUSE

Point 29

- Comité de résolutions

Président : Stéphane Daigneault

Membre : Richard St-Onge (720)

Membre : Nikola Montagne (956)

Représentant national : Luc Deschênes

Proposition : Gilles Lepage (698) propose les votes par capitation (nominal avec le système électronique) pour les résolutions au lieu de les faire à main levée.

Si c'est ce que la salle souhaite, le vote par contre ne pourra être fait que demain, pour des raisons logistiques.

Rappel de Benoît : Puisque les résolutions touchent les statuts, un vote aux 2/3 est requis.

-Selon (inaudible), le 2 sous est comme une cotisation à des grévistes, ça n'implique pas un changement dans les statuts, pourquoi n'est-ce pas 50% + 1?

Luc Deschênes : On ne demande pas un changement aux statuts, mais l'équivalent d'un 2 sous pris à même le fond du conseil québécois, dont l'argent vient du congrès, donc ce serait 50% + 1

(Non-identifié) : Selon les règles de procédures, point 7, les votes sur des résolutions doivent se faire à main levée à moins que 20% des délégués demandent un vote sur une base per capita.

Point d'ordre : (Non-identifié) : On ne devrait pas discuter de la procédure avant d'avoir appuyé la résolution du confrère.

La proposition est appuyée par Nicholas Lalonde (698)
La salle vote et rejette la proposition

Résolution numéro 1

Deux résolutions ont été reçues. La première, de la section locale 81, est au sujet du Comité santé, sécurité et environnement, soit de scinder le comité en deux. Selon les statuts d'Unifor (article 10.14), la résolution est irrecevable. Le conseil québécois peut s'adjoindre d'autres comités, mais ne peut en scinder un déjà existant qui fait partie des comités obligatoires.

-Danielle Cadotte : En résumé, c'est pour respecter les statuts du national. Mais est-ce que le national a un Comité de francisation? Donc, pour modifier des comités obligatoires, il faut aller au national?

Résolution numéro 2

Avant d'adresser la résolution, le comité rappelle que ce n'est pas la première fois qu'il y a une résolution à propos du financement du conseil des retraités. Le comité des résolutions avait déjà pris position pour dire que ces résolutions devraient être envoyées au congrès statutaire d'Ottawa (qui s'est tenu à l'été). Ceux qui ont assisté au congrès statutaire ont pu constater que cette résolution a été renvoyée au Québec par le président. Le comité des résolutions à Ottawa avait pris position sur la résolution et ne souhaitait pas qu'elle soit renvoyée au Québec, puisqu'elle y avait déjà été discutée. Certaines résolutions statutaires n'ont pas été adressées au dernier congrès statutaire, tel que Renaud en a fait part, et il a pris l'engagement de les adresser en priorité lors du prochain congrès statutaire qui aura lieu dans trois ans. La priorité pour le comité des résolutions est de mettre l'emphase sur toutes ces résolutions lors du prochain congrès.

Le comité s'est réuni le 1^{er} novembre dernier pour étudier toutes les résolutions. Malgré le fait que la résolution des travailleurs retraités ait été renvoyée au Québec, aucun document n'a été reçu au 1^{er} novembre par le comité demandant de ré-adresser cette résolution, donc le comité a pris la décision de ne pas ramener la résolution sans demande. Cependant, le sujet de cette résolution vient adresser encore le financement du conseil québécois des retraités, alors elle pourra être débattue. Le comité a rencontré l'exécutif du conseil québécois après sa rencontre du 1^{er} novembre dans laquelle il a été reconnu que si cette mesure est appliquée, elle représentera environ 13 200\$ par année pour le conseil québécois. Le budget total annuel du conseil est de 400 000\$, donc le comité des résolutions est d'avis que le montant de 13 200\$ ne nuira pas au bon fonctionnement du conseil québécois, en plus que le conseil a déjà pris la décision d'augmenter les frais d'inscription au conseil québécois. L'ajout à la résolution est dû au fait que le comité des résolutions ne voyait pas un engagement de présenter le rapport du conseil québécois des retraités, mais s'il reçoit le montant, il devrait être tenu de faire un rapport financier détaillé à l'assemblée. Il est prévu dans les statuts du conseil québécois que les comités permanents reçoivent une somme annuelle d'environ 3 000\$ et le comité des retraités recevait aussi cette somme sans être un comité permanent, en plus de recevoir environ 5 500\$ par année en cotisations volontaires par les sections locales.

Résolution numéro 2

Envoyée par la section locale 510, capitation pour le conseil québécois des retraités :

- Attendu que lors de la première conférence annuelle du conseil québécois des retraités les 23 et 24 octobre 2013, ce conseil fut officiellement créé;
- Attendu que le conseil québécois des retraités d'Unifor a pour mission de voir au bien-être des membres retraités d'Unifor Québec et de s'assurer que les lois provinciales et fédérales touchant les retraités soient respectées;
- Attendu que lors de l'assemblée du conseil québécois au printemps 2014 les délégués avaient adopté une résolution à l'effet que sur une base volontaire les sections locales d'Unifor pouvaient envoyer une capitation au conseil québécois des retraités de l'ordre de 2 sous par membre actif par mois;
- Attendu que depuis plusieurs assemblées du conseil québécois la question du financement du conseil québécois des retraités est discutée et que malgré toute la bonne volonté de la part des dirigeants, le conseil des retraités nécessite plus de financement;
- Attendu que lors du congrès d'Unifor en août 2016 Jerry Dias a retourné la résolution qui traitait de la question du financement du conseil québécois des retraités au Québec;

Qu'il soit résolu que le conseil québécois d'Unifor, via la capitation qu'il reçoit actuellement de la part des sections locales, envoie mensuellement au conseil québécois des retraités 2 sous par membre actif par mois.

Le comité des résolutions a pris la décision d'apporter un amendement à la résolution :

Qu'il soit de plus résolu qu'un membre de l'exécutif du conseil québécois des retraités fasse rapport lors des conseils québécois des dépenses et activités dudit conseil.

La résolution a été adoptée par l'exécutif de la section locale 510 d'Unifor le 17 octobre 2016. Adoptée par l'assemblée générale de la section 510 le 19 octobre 2016. Amendée par le comité des résolutions le 1^{er} novembre 2016.

Le comité recommande l'adoption de la résolution telle qu'amendée

Appuyé par Pascal Robitaille

Commentaires/discussion

-Nicolas Lalonde (698). Il comprend que la résolution n'a pas été ramenée telle que formulée pour le congrès statutaire, mais pourquoi la résolution déposée au congrès de mai n'est-elle pas celle qui a été ramenée ici? Demande que soit ramenée la résolution faite en mai.

Stéphane explique que le comité a pris la décision le 1^{er} novembre en se basant sur les outils déposés et reçus en bonne et due forme. Aucun document n'a été reçu pour demander que soit ré-adressée la résolution, donc il a pris cette décision.

Luc ajoute que la position du comité est toujours la même. Lorsqu'il est question de capitation, ce doit être traité au national. Le comité national des résolutions aurait dû traiter la résolution, mais ça n'a pas été fait. Se conformer aux statuts et règlement n'est pas un choix.

-Jonathan Blais (510) : Pour les gens qui n'ont pas participé aux conseils québécois des trois dernières années, ça peut sembler compliqué à comprendre. La problématique en lien avec la cotisation pour les retraités est là

depuis longtemps et avec le temps on voit qu'il y a un manque à gagner pour les retraités. Lors du conseil de mai, Nikola Montagne a demandé pourquoi les gens ne contribuent pas. Les raisons des gens sont très bonnes. Il ne faut pas commencer à se déchirer sur une résolution qui veut imposer aux gens de payer. Si entre les membres au Québec, il y a des déchirements sur la question, Jerry a bien agi en renvoyant la résolution au Québec. La résolution de la section locale n'était peut-être pas parfaite, mais elle représente un moindre mal pour pouvoir passer à autre chose. Les retraités ont démontré qu'ils ont besoin de cet argent et le conseil québécois peut donner le montant. Jonathan est donc en faveur de la recommandation du comité.

-Alexandre Lamarre (2889) : La résolution de la section locale 510 est meilleure que celle de la 2889. On a débattu pendant trois ans pour 2 sous, il est temps d'appuyer les retraités à la mesure qu'Unifor dit les appuyer. Cette résolution achète la paix et permet d'aller de l'avant.

-Michel Clavette (698) : Il présente la position prise par l'exécutif. Il appuyait la première résolution envoyée au conseil canadien, mais se lève contre celle-ci. Les pressions qui pourraient être faites au niveau des finances du conseil québécois inquiètent. Ce semble être faisable pour le moment, mais si à l'avenir un secteur se retrouve en difficulté, il aura besoin de l'aide du conseil. En plus, la FTQ veut augmenter sa cotisation aussi.

-Pierre de Montigny (6000) : Il est en faveur du comité des retraités. Les comités reçoivent 3 000\$ par année et ce n'est jamais assez. Mais pourquoi le comité des retraités n'a pas le même montant que les autres? Pourquoi aurait-il 12 000\$?

Benoit précise que le conseil québécois n'est pas un comité, c'est un conseil à part qui a ses propres structures.

(Inaudible) (299) S'était levé contre lors du dernier congrès, mais cette fois-ci sa section locale est d'accord, le per capita est la bonne solution.

-Sophie Albert : Est-ce que la décision a été basée sur plus de détails ou simplement sur le fait que ça semble faisable actuellement selon les cotisations?

Le comité clarifie qu'il a posé des questions au conseil québécois et c'est lui qui a conclu que le financement est possible en se basant sur le 400 000\$ de revenus par année. Ce serait en réalité 9 000\$ de plus, puisque le 3 000\$ pour les comités est déjà donné. Si jamais cette mesure nuisait au bon fonctionnement du conseil québécois, le conseil peut augmenter la cotisation d'inscription aux deux conseils par année.

-Jacques Benoit (175) : Il appui la recommandation amendée. La discussion sur le 2 sous dure depuis 2 ans. Sa section locale donne le montant aux retraités, mais il est mal à l'aise que des gens soient forcés de le faire. Voici la meilleure solution. Il y avait des réticences plus tôt à ce que la FTQ force les gens à cotiser, pourquoi ce serait fait dans ce cas-ci?

-Isabelle Lavoie (510) : Les comités reçoivent 3 000\$ du conseil, mais ils sont aussi supportés par leur section locale pour aller à des conférences, au contraire du conseil des retraités.

Benoit rappelle que les votes sur les résolutions sont toujours un peu compliqués. Il y a une recommandation d'accepter cette nouvelle résolution amendée. Le vote est donc sur la recommandation du comité. On passe au vote.

Proposition **ADOPTÉE**

Information : Éric Titley (représentant national) informe que le total de la collecte pour Delastek est de 6 324\$.

Jean Simoneau (secrétaire-trésorier) : Ce montant sera doublé par le conseil québécois, ce qui veut dire que le conseil québécois versera le même montant.

Renaud confirme que ce montant sera versé par le syndicat national également.

Alain Lambert (23) : Le montant total est donc de 18 968\$ pour Delastek. Y a-t-il possibilité d'arrondir à 20 000\$

Jean répond que oui, le montant sera arrondi à 20 000\$

Point 30

- **Rapport des travailleuses et travailleurs avec une incapacité avec Manon Camiré**

C'est le dernier rapport de ce comité-ci avant que d'autres gens prennent la relève. Comme mentionné lors des rapports précédents, il n'a pas été facile de trouver notre voix, mais des solutions intéressantes pour l'avenir ont été trouvées.

En août, le comité canadien, incluant celui du Québec et ceux des autres provinces, a rencontré le bureau de la ministre Qualtrough, ministre des Sports et des Personnes handicapées. Lors de cette rencontre, l'attaché politique de la ministre a été questionné concernant les intentions du gouvernement. En 2007, une convention a été signée à l'ONU sur le droit des personnes handicapées et le Canada a signé. Par contre, il n'a pas encore commencé à mettre les choses en place. Le comité a demandé une loi sur l'accessibilité au Canada. L'attaché a annoncé que des commissions allaient commencer dès le mois d'octobre. Tous les comités canadiens Unifor ont alors rédigé un mémoire. L'attaché a aussi dit que pour ce qui est de la convention de l'ONU, rien ne pouvait être fait parce que chaque province est autonome et le fédéral ne peut imposer la convention. Il y a une loi sur l'accessibilité en Ontario, une à venir en Colombie-Britannique, mais aucune au Québec. Le syndicat aura à faire du lobbying afin qu'une telle loi soit créée au Québec. L'accessibilité ne concerne pas uniquement les rampes d'accès, mais aussi de permettre aux personnes avec une incapacité d'entrer en milieu de travail et de s'y maintenir. Une loi sur l'accessibilité vise la dignité des personnes. Puisque des travailleurs travaillent sous charte fédérale et d'autres sous charte provinciale, une loi est demandée aux deux paliers. Si la loi ne passe qu'à un niveau, ça implique que tous les travailleurs n'ont pas les mêmes droits. L'incapacité n'est pas seulement avoir de la difficulté à marcher, à voir ou à entendre. Certaines personnes souffrent d'anxiété, de diabète, dépression, etc.

Le comité est allé aux consultations à travers le pays. Elle remercie Michel DuCap (6003) et Karine Marchand qui ont présenté le mémoire aux consultations de Québec. Merci à Alexandre Demers qui a participé aux consultations de Montréal. Merci à Sylvain Martin qui est venu aux deux consultations. Unifor est le seul syndicat qui s'est présenté aux consultations.

Lors du dernier rapport, Manon avait parlé d'un projet de cours sur les accommodements raisonnables. Il a été mis au programme pour le printemps et plusieurs membres s'y sont inscrits. Ceci fera en sorte que les représentants seront mieux outillés pour représenter les membres.

Comme la participation n'est pas toujours très grande, il a été discuté avec le Comité santé, sécurité et environnement que les réunions des deux comités se tiennent ensemble. Son comité a besoin de soutien. Elle remercie les gens pour leur confiance et rappelle que la bataille en est encore à ses débuts, mais que les solutions sont à portée de main.

Appuyé par Nikola Montagne

Commentaires :

-Sophie Albert (v-p au conseil et soutien au comité) : Elle trouve déplorable qu'en trois ans, dans toutes les réunions, il n'y a eu que deux personnes autres que les membres du comité qui ont participé aux rencontres. Pourtant de nombreuses personnes au sein des sections locales ont une incapacité et pourraient profiter de ces rencontres pour connaître leurs droits. Elle remercie Manon, Jean et Steven. Elle informe qu'un nouveau service a été établi par le fédéral et peut servir à tous les citoyens, le SRV (service de relai vidéo), qui communique en langage des signes du Québec et américain. C'est une application à télécharger sur les téléphones et qui permet d'avoir un interprète quand quelqu'un appelle.

ADOPTÉ

Annonces : Ce soir à 18 heures aura lieu le cocktail dans le lobby et à 19 le souper suivi de la danse.

AJOURNEMENT

Dimanche, le 27 novembre 2016

Point 31

Rapport du comité des présences par Cathy St-Amand :

- 176 délégués, dont 153 hommes et 23 femmes
 - 98 sections locales (Le conseil exécutif national et l'exécutif du conseil national des travailleurs et travailleuses retraités est inscrit au conseil)
 - 34 représentants nationaux
 - 25 délégués spéciaux avec droit de parole mais sans droit de vote
 - 16 suppléants
 - 4 invités
 - 63 observateurs
 - 8 membres du personnel
 - 3 représentant des médias
- Total : 50 femmes et 279 hommes, pour un total de 329 personnes (15,2% femmes et 84,8% hommes)

Point 32

- **Rapport du comité Santé, Sécurité et Environnement avec Marc-André Paré**

En septembre dernier, le comité a tenu l'activité du nettoyage des berges de la rivière St-Jacques à St-Philippe. Cette activité est organisée par la municipalité et est parrainée par le comité. Bonne participation de la communauté. Il est toujours étonnant de voir la quantité de déchets qui se retrouvent. Par contre, il n'y avait que deux militants d'Unifor. Ça suit la tendance pour cette activité au cours des dernières années, soit que de moins en moins de gens d'Unifor viennent. Le comité se penchera sur la question à savoir s'il continue de parrainer cette activité ou la remplacera par une autre.

Le 19 novembre à Trois-Rivières, journée de conférence Santé-Sécurité : Jonathan Plante, conférencier réputé, était invité pour présenter quelles sont les conséquences d'un accident de travail sur la vie d'une personne. Il est lui-même un accidenté du travail. Sa conférence fut très appréciée. Son but est de sensibiliser les gens à prendre le temps de planifier leur travail de façon sécuritaire. S'est tenue également une formation sur les travaux en hauteur avec Daniel Cloutier, responsable du SDAT. La journée a été un succès et la formule sera répétée en 2017.

Le comité de la condition féminine de la section locale 62 a rédigé un document conjointement avec leur exécutif s'adressant aux futurs parents. Il contient de l'information sur la législation, les droits, les prestations existantes, les conventions collectives, etc. La section locale espère que les autres sections locales s'approprient le document et l'adapteront à leur milieu de travail et que ce soit disponible partout chez Unifor au Québec. Le comité de santé et sécurité leur apportera leur soutien pour la diffusion et aidera les sections locales désireuses à en faire l'adaptation.

Journal du comité lancé au printemps dernier. La deuxième édition est en préparation. Il manque de collaborateurs. L'idée avec ce journal est d'aller chercher des personnes dans les sections locales qui écrivent des articles. Il lance l'appel aux membres. Plusieurs sections locales ont déjà leur journal, elles peuvent envoyer quand même leurs articles au comité.

Il remercie Diane Labreque pour son aide

La prochaine rencontre du comité : 4 février 2017 à Trois-Rivières.

Marc-André propose le rapport
Appuyé par Manon Camiré

Questions/discussion

-Lucie Pratte (522) : Elle demande à quel endroit envoyer les articles.

Marc-André donne son adresse : president@local2002.org

ADOPTÉ

Information de Ghislain Laprise : Avec ses collègues Daniel Leblond (1495) et Jessie Williams (498), qui faisaient partie du comité de la marche organisée le 1^{er} mai à St-Félicien pour la forêt, il remet un cadre à Renaud dont le thème est « Cultiver la forêt pour notre planète » pour tout le travail qu'il fait pour le dossier de la forêt. Les environmentalistes parlent de la destruction de la forêt, ce qui est complètement incorrect. On cultive la forêt, on la récolte et on s'organise afin qu'elle repousse. Ces messages faux seront contestés avec le nouveau slogan.

Point 33

- **Rapport du comité des travailleuses et travailleurs autochtones et de couleur par Mohamed Gadi**

Depuis le dernier conseil québécois, le comité a tenu deux rencontres. La première a eu lieu le 16 avril et avait pour but la préparation de la conférence de Port Elgin. Le comité a parlé de stratégies pour mobiliser de

nouveaux membres. Mohamed a appris avec joie la création d'un comité à la section locale 6001. Il félicite Hugues Perreault pour son travail en ce sens.

Résumé du caucus tenu le 23 août dans le cadre du congrès statutaire : Il a été question de la conférence sur les droits de la personne du 23-24-25 septembre où la consœur Kesang Kashi (coordonnatrice en matière d'équité pour le Québec et l'Atlantique) allait présenter un atelier ayant pour thème : « L'art de lancer un mouvement. Le changement social grâce à la lutte pour les droits de la personne ».

Stratégie pour nous rendre visibles : la recommandation était d'être plus présents au sein de nos communautés. À titre d'exemple, le parrainage des activités culturelles faites par des confrères de Winnipeg ou le réseau communautaire chinois et tamoul de Toronto.

Lors de la rencontre du 1^{er} octobre, ce fut pour le comité un plaisir d'accueillir Kesang Kashi qui a expliqué en quoi consiste son mandat. Il y a eu des discussions sur les orientations à prendre par le comité pour les trois prochaines années. Il a été question de solliciter des présidents de sections locales à participer à nos rencontres afin de leur expliquer quelles sont nos activités. L'organisation d'événements tels que des matchs de soccer ou des rencontres-débats 5 à 7 a aussi été évoquée.

La prochaine rencontre du comité se tiendra le 21 janvier 2017

Proposé par Mohamed
Appuyé par Michel Thibault
Aucune question
ADOPTÉ

Point 34

- **Rapport du comité de la condition féminine avec Cathy St-Amand**

Depuis le dernier conseil québécois, le comité s'est réuni deux fois (11 juin et 24 septembre) et a tenu un 'samedi d'en jaser'. Le comité a envoyé des participantes à la conférence nationale des femmes à Port Elgin du 7 au 10 août. Le thème était « Des femmes fortes et des syndicats forts ». Comme pour ce qui est des autres comités, nous étions peu nombreuses. C'est important que nous soyons avec les autres femmes d'Unifor au Canada.

La rencontre du 24 septembre s'est tenue à Bedford (956) et avait pour but de préparer le 'Samedi d'en jaser' suivant. Nicolas nous a invitées à inaugurer la salle Paule-Ange Néron, qui a laissé sa trace partout et continue à militer même si elle est à la retraite.

Samedi d'en jaser : le thème était la prostitution juvénile. Un policier est venu nous parler de sa vie de policier et de père dont deux des enfants ont été dans la prostitution.

Le comité a remis des documents aux membres hier, dont un s'intitule « Négociation d'une politique et d'un programme sur la violence familiale ». Cathy est très fière qu'Unifor ait créé ce document. Toutes les questions fréquemment posées par les comités de négociations s'y retrouvent. Il y a aussi la trousse de lobbying sur la violence conjugale et familiale. Elle comprend les informations sur les congés payés en cas de violence familiale.

Le comité présentera une résolution à la FTQ sur les congés payés pour les victimes de violence conjugale. Des gens pensent que s'il y a ce genre de congés, il y aura de l'abus. Cathy souligne qu'il serait étonnant que des personnes s'amuse à dire qu'elles vivent de la violence pour avoir des congés. Ces congés serviront aux femmes à se trouver un logement ou à faire des démarches pour sortir de la violence. Il est donc important que les membres soutiennent cette résolution.

Renaud encourage la distribution de ces deux documents et affirme qu'il va pousser pour que ces questions soient intégrées lors des négociations de conventions collectives.

Proposé par Cathy
Appuyé par Carole Desbiens

Questions/commentaires :

-Manon Camiré (2002) : Elle ajoute quelques informations. Chez Air Canada, il y a une intervenante auprès des femmes depuis 2009 et cela a amené beaucoup de changements dans le milieu de travail. Le délégué social n'est pas le mieux placé pour ces questions et l'intervenante n'est pas en concurrence avec lui, son mandat est différent, elle est une personne-ressource pour les femmes. L'intervenante a un lien avec une femme de la direction de l'entreprise et peut mettre un système de sécurité en place pour la victime. Dans la clause de la convention collective, l'employeur prend fait et acte contre la violence faite aux femmes et s'engage à tout faire pour aider la victime. Il est démontré qu'une femme perdra son emploi avant de demander de l'aide. Ce programme est crucial et n'est pas en remplacement du délégué régulier. En Australie, plusieurs conventions collectives ont des congés payés en cas de violence. Depuis mars 2016, le Manitoba a aussi mis en place des congés payés pour les victimes de violence conjugale. Ceci permet de maintenir la femme en emploi et de garder un revenu pour la sécurité de ses enfants. Quand ces programmes existent, les femmes victimes de violence prennent en moyenne 4 ou 5 jours de congés. Ce programme révolutionnaire est né chez GM-Ford-Chrysler dans les années 90 et a été présenté à l'ONU. Le Mexique, le Brésil et d'autres pays commencent à l'implanter. Il est temps que ce soit instauré au Québec.

ADOPTÉ

Point 35

- **Rapport du comité des jeunes par François Arseneault**

Le comité s'est rencontré à deux reprises depuis le dernier conseil québécois, soit le 11 juin et le 22 octobre. Le 11 juin les enfants des membres étaient invités. Le 22 octobre, le comité est allé manger chez Frites Alors où le personnel est maintenant syndiqué avec IWW avec son chandail Unifor, et ce, dans le but de soutenir les employés. L'employeur est contre le syndicat et met des bâtons dans les roues.

Le guide du comité des jeunes pour les sections locales sera bientôt terminé. Il s'agit de la version québécoisée du guide national, avec des informations québécoises et des outils fournis aux sections locales pour mettre sur pied un comité des jeunes.

Au niveau des actions communautaires, cette année le comité travaille avec le conseil des retraités sur « Habillons un enfant ». Il félicite à cet effet la section locale 510 pour son implication. Le comité est actuellement en pourparlers avec l'organisme Le Grand Chemin qui aide les jeunes à se défaire de toute forme de dépendance, afin de développer une collaboration.

Conférence des jeunes à Port Elgin : Il y avait 130 participants, mais seulement 10 du Québec (de trois sections locales). La conférence a surtout porté sur la campagne pour le salaire minimum à 15\$, le travail à temps partiel et les clauses de disparité dans les conventions collectives. En gros, les jeunes ne se sentent pas inclus dans les syndicats et ceci nuit au syndicalisme.

Camp des jeunes de la FTQ le 28-29-30 septembre : Environ 20 membres d'Unifor, beaucoup de nouveaux participants. Jessie Bouliane était présent et a fait une bonne intervention sur le bois.

Le Projet Initiative : L'exécutif paie les frais pour deux jeunes qu'il sélectionne. Cette année il y a eu 4 ou 5 participants, dont Christina Di Ioia du 2002 et Guillaume Bolduc du 62.

Les membres du comité viennent de changer suite aux élections d'hier (après des pré-élections faites lors de la rencontre du 22 octobre). Le but du comité est aussi de préparer une relève, donc de faire la place à d'autres. Il remercie l'ancien exécutif (Michel Ducaup, Mylène Brault, Isabelle Lavoie, Francis Martin)

François propose le rapport
Appuyé par Éric Buisson

Commentaires :

-Patrick Dubé (510) : Remercie le comité précédent. Pour « Habillons un enfant », il y a eu un souper-spectacle chez Boston Pizza. Il y a aussi eu le party d'Halloween, qui n'a pas fonctionné aussi bien que prévu. En tout 1 750\$ ont été ramassés. La ville de St-Mathieu-de-Laprairie nous a offert 500\$ pour remettre aux enfants de la municipalité. Le comité espère amener le programme sur la rive-sud éventuellement.

-Christina Di Ioia (2002), membre observatrice : Elle remercie le comité des jeunes de l'avoir invitée au conseil. Elle a grandement apprécié les prises de parole.

-Carmelo Fridolin (2889) : Il salue les jeunes qui de plus en plus prennent la parole et entreprennent la lutte syndicale.

-Isabelle Lavoie (510) : Elle remercie François pour les trois années passées ensemble au comité. Elle remet un chèque à Michel Thibault.

-Michel Thibault remercie la section locale 510 pour « Habillons un enfant ». Il a débuté le programme il y a 10 ans. Des centaines d'enfants ont ainsi pu être aidés. Le comité jeune a toute une dynamique! Il est content de la participation au 50-50.

Membres du nouveau comité :
Président : Patrick Dubé (510)
Membre : Guillaume Bolduc (62)
Membre : Jonathan Bourassa (698)

Le rapport est **ADOPTÉ**

Point 36

Élections des membres directeurs du conseil québécois

Quatre candidats sont en liste : François Arseneault, René Émond, Richard Gascon et Alain Sévigny pour combler trois postes. Selon les règles du conseil québécois, les candidats élus doivent avoir la majorité absolue (50% + 1). Il se peut que deux tours soient nécessaires si des candidats n'ont pas la majorité absolue au premier tour. Au deuxième tour, il faut la majorité simple. Le représentant explique la disposition des tables et la procédure pour le vote des délégués ayant le droit de vote.

Lors du dépouillement se tient le tirage du 50-50. 1 320\$ ont été ramassés, le gagnant aura donc 660\$. Le gagnant est Patrick Dubé du 510. Il remet son montant au programme « Habillons un enfant ».

Après le vote, les résultats sont : nombre de membres inscrits ce matin : 38 917. Pour être élu, un candidat avait besoin de 19 458 voix. 3 054 voix sont rejetées

François Arseneault : 34 842 votes, René Émond : 26 874 votes, Alain Sévigny : 25 401 votes, Richard Gascon : 18 733 votes.

Les membres élus sont donc François Arseneault, René Émond et Alain Sévigny.
Richard Gascon remercie les gens qui ont voté pour lui.

Point 37

- Rapport du Fonds de solidarité par Guy Trépanier

L'année financière du Fonds s'est terminée le 30 mai 2016. L'action est passée à 34,73\$ pour un rendement de 4,4%. Il se promène à travers toutes les sections locales et il affirme que le Fonds peut se comparer à n'importe quelle entreprise pour ce qui est du rendement. Le 5% de crédit d'impôt n'affecte pas le Fonds. Quand des gens partent prématurément à la retraite, le Fonds de solidarité fait toute la différence. L'action s'évalue deux fois par année (le 5 janvier et le 5 juillet). Le rendement devrait être bon pour les six premiers mois de l'année.

Élections membres du CA au Fonds de solidarité : Catheri Lefebvre, Louise Chabot, Yves Ouellet et Anouck Colette ont été élus. Une sensibilisation a été faite auprès des sections locales d'Unifor et les RL pour mobiliser les votes pour cette élection. Renaud votait à lui seul pour 800 000 actions. L'an prochain, la procédure de vote sera un peu différente. Les procurations seront envoyées avant l'assemblée et il ne sera pas possible de voter sur place. Une nouvelle stratégie aura à être développée pour centraliser davantage les votes vers le directeur québécois d'Unifor. Une tournée sera faite au printemps pour expliquer la nouvelle procédure de vote.

Le prochain congrès avec les actionnaires du Fonds se tiendra au Palais des Congrès le 30 septembre 2017. La rencontre des RL sera le 29 et le 30 septembre.

Au niveau de la sécurité des marchés financiers, c'est rendu un peu plus sévère. Le Fonds vend des actions, des REER et a une dispense du gouvernement pour le faire. Normalement ce sont les courtiers qui le font. Pour garder la dispense, il faut que tous les responsables locaux suivent au moins 12 heures de formation continue par deux ans. S'ils ne le font pas, ils ne pourront plus vendre. On ne peut pas se permettre de perdre la dispense et de devoir payer des courtiers, parce qu'ainsi le taux de rendement ne sera plus aussi bon. Les vendeurs du Fonds ne retirent pas de commission. Il y a 427 RL qui doivent être conformes.

Des formations de quatre jours seront offertes à l'hiver pour les personnes intéressées à devenir responsables locales. 10 janvier, 17 janvier, 24 janvier et 7 mars à Montréal et le 17 janvier à Québec. Ça prend un bon réseau de RL pour continuer à avoir le même succès.

Il a rencontré les représentants et leur a parlé du RVER. Raymond Bachand avait instauré cette loi à l'époque. Les entreprises qui ont 20 employées et plus doivent offrir le régime volontaire d'épargne retraite à leurs employés. Par contre, si le Fonds de solidarité est disponible dans une entreprise, il devient une alternative au RVER. Les employeurs l'offrent parfois juste aux syndiqués, alors des représentants vont rencontrer des non-syndiqués pour leur expliquer le Fonds. Le RVER a beaucoup de contraintes et représente des coûts, au contraire du Fonds. Il remercie Renaud, Sylvain, John, les exécutifs et les RL pour leur collaboration.

Point 38

Discussion sur les enjeux locaux et les rapports des représentants

-Michel Clavette (698) : p. 34 du rapport des représentants au sujet de la SAAQ dont les membres ont été en grève durant 47 jours. Il présente le président, Jacques Gignac. Ils ont réussi à avoir un rattrapage salarial et un montant de 500\$ pour les CEP.

-(Non-identifié) : p. 113 du rapport de France Paradis sur la section locale 6001. Bell a impliqué les cadres pour faire le travail des syndiqués. Ils veulent possiblement former leurs cadres afin qu'ils puissent prendre la place des syndiqués advenant un conflit de travail.

-Gilles Lepage (698) : cahier des rapports des représentants p. 95, il remercie Jean-Rod pour son travail auprès de l'unité qui n'est pas des plus faciles. Merci à Renaud.

Mot de la fin de Renaud

Renaud est content du congrès. Belles discussions. Au congrès de la FTQ, Unifor n'a pas une grosse délégation. La délégation devrait être au-delà de 100 et on est loin du compte. Les délégués d'Unifor ont un impact et sont importants. Si certains ne sont pas encore inscrits, il est encore le temps de le faire.

Assermentations

Les élus se rendent à l'avant pour être assermentés et pour la photo.

Agenda des activités à venir

Prochain conseil du 3 au 5 mai 2017 au Château Frontenac de Québec.

Benoît remercie les membres pour leur participation. Il est fier de la direction que prend le conseil qui renvoie de plus en plus une belle image du syndicat. Il souhaite de belles fêtes à tous.